

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,  
Membre de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada,  
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,  
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

JUIN, 1868.

**SOMMAIRE:—Partie Officielle**—Exposition Agricole et Industrielle du Bas-Canada—Règle et Réglements du Département Agricole—Liste des prix. 1ere Classe—Chevaux—Clyde pur sang—Percherons—Suffolks—Pur sang—Jument poulinière et son poulain "pur sang"—Étalons gros trait, pesant 1800 lbs et au-dessus—Étalon de trait moyen pesant 1200 lbs et au-dessus—Étalon de trait léger pesant 900 lbs et au-dessus—Étalon de 3 ans de race quelconque—Jument poulinière et son poulain (gros trait)—Jument poulinière et son poulain (trait moyen)—Pouliche de 3 ans de race quelconque—Paire de chevaux de trait—Paire de chevaux de carosse appariés—Cheval de selle—2e Classe, Espèce Bovine—Durhams—Ayrshire—Herefords—Devons—Galloways—Races croisées diverses—Bœuf Gras—Vache Grasse—Paire de bœufs de travail—3e Classe, Espèce Ovine—Leicester—Cotswolds—Races diverses à laine longue—Southdown—Cheviot—Races Mérinos Saxonnnes—Couple de moutons gras—Couple de brebis grasses—4e Classe, Espèce Porcine—Grandes races diverses—Petites races pures—Petites races diverses—Animaux mâles et femelles de petites races diverses—5e Classe, Espèce Galline—6eme Classe, Produits—7e Classe, Récoltes Racines—Sème Classe, Laiterie, Sucre, etc.—Beurre en tinettes, 56 lbs—Beurre en pots, 28 lbs—Fromage, 30 lbs—Miel en gateaux—Miel en pots, 10 lbs—Sucre d'érable, 30 lbs—Jambon fumé—9e Classe, Instruments destinés à la préparation du Sol—Instruments destinés au nettoyage, du Sol—Instruments destinés aux récoltes—Instruments destinés à la préparation des produits—Instruments divers non classés—Avis de la Société d'Agriculture de Québec—Adoption du Programme de la Chambre d'Agriculture—2—Adoption du Programme Entier des Sociétés d'Agric. des Sociétés Progressives par Vaudreuil No. 2—Adoption du Programme Entier des Sociétés d'Agric. des Sociétés Progressives par le Comté de Dorchester—**Partie Non-Officielle**—Le Programme des Sociétés d'Agriculture Progressives—La prochaine Exposition Provinciale—L'Assemblée de la Chambre d'Agriculture de Mai Dernier—Travaux de la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe—Travaux de la Société d'Agriculture de Champlain—Travaux de la Société d'Agriculture de Nicolet—Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil—Travaux de la Société d'Agriculture de Bellechasse—Le Percheron comme Reproducteur Améliorateur—Travaux de la Société d'Agriculture de la Ferme—Direction de l'Exploitation, Location des Fermes, **Travaux de la Ferme**—Administration de la Ferme—Hérage, Sarclage, Roulage des Avoines, Blés et Orges—Etat des Lieux—Première Façon de la Jachère—Hérage, Sarclage, Roulage des Avoines, Blés et Orges—**Animaux de la Ferme**—Nourriture et Soins donnés aux Animaux des Attelages—Jument Poulinière et Poulain—Espèce Bovine—Engraissement des Veaux—Basse-Cour—Détermination du rendement des Animaux en Viande Nette—Les Œufs pour savoir s'ils sont bons—Du Rucher—**Le Jardin et le Verger**—Travaux du Mois de Juin—Ail—Asperge—Bic-d'inde—Carotte—Celeri—Choux—Épinard—Fèves—Melon—Navet—Patate—Persil—Scorsonère—Topinambour—Citrouilles—Les courges, citrouilles ou poirons—Les Comcombres—Arrosages—Récoltes—Verger—Travaux d'entretien—Exploitation—Épilogue des Choux—**Economie Domestique**—Orgues Américains offerts en primes par la "Revue Agricole."

SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST NICHOLAS,  
MONTREAL.

# GRAND TRUNK.



# GRAND TRONC.

### MONTREAL-QUEBEC.

EX.	EX.	LO.	STATIONS.		MIX.	EX.	EX.
P.M.	P.M.	A.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	P.M.	P.M.	P.M.
2.00	10.10		MONTREAL		9.15	6.50	
4.23	10.48		St. Lambert		8.55	6.25	
2.32			St. Hubert			6.05	
2.45	*11.10		Bou. Mountain			5.45	
2.57			Belcell			5.25	
3.05	11.35		St. Hilaire		8.15	4.50	
3.25			Soixante			4.30	
3.50	12.10		St. Hyacinthe		7.45	4.10	
4.10			Britannia Mills			4.00	
4.18			St. Liboire			3.50	
4.25			Upton			3.25	
4.45	1.00		Acton		6.55	3.00	
5.10			Old Durham				
5.20			New Durham			2.45	
6.15	2.30	10.00	RICHMOND		5.00	6.00	
	3.05	11.15	Danville		4.00	1.00	
	3.85	12.35	Warwick		2.00	12.15	
7.20	3.55	1.55	Arthabaska		1.55	4.40	11.45
	4.20	2.35	Stanford		1.10	11.10	
	4.40	3.05	Somerset		12.35	10.50	
8.15	5.00	3.40	Becancour		11.55	3.35	10.20
	5.10	4.25	Lyster		11.15	10.05	
	5.35	5.05	Methot's Mills		10.25	8.30	9.35
9.00	6.00	5.50	Black River		9.35	9.00	
	6.15	6.15	Craig's Road		9.05	8.40	
	6.40	6.50	Chaudiere Curve		8.40	8.15	
9.45	7.00	7.30	POINT LEVI		7.55	2.30	7.40
p.m.	a.m.	p.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	a.m.	p.m.	p.m.

### ST. JOHNS-WATERLOO.

EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.
P.M.	A.M.	<i>Dept.</i>	<i>Arriv.</i>	P.M.	A.M.
4.40	9.50	ST. JOHNS		3.45	8.00
4.56		Soixante			7.40
5.02		St. Brigid			7.30
5.11	10.25	West Farnham		3.10	7.10
5.40		St. George			7.05
5.55	11.00	Granby		2.30	6.40
6.20		Holland's			6.20
6.25		West Shefford			6.10
6.40	11.35	WATERLOO		2.00	6.00
p.m.	a.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	p.m.	a.m.

### PRESCOTT-OTTAWA.

EX.	LO.	STATIONS.		EX.	LO.
P.M.	A.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.	P.M.
2.45	7.00	PRESCOTT		9.35	4.45
2.56	7.15	Prescott Junction		9.25	4.30
3.15	7.40	Spencerville		9.05	4.05
3.40	8.10	Oxford		8.45	3.40
3.55	8.30	Kemptville		8.30	3.20
4.20	9.05	Osgoode		8.00	2.50
4.35	9.35	Roseters		7.45	2.30
4.50	9.55	Gloucester		7.30	2.10
5.05		Billings		7.15	
5.20	10.30	OTTAWA		7.00	1.30
p.m.	a.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	a.m.	p.m.

### MONTREAL-TORONTO.

EX.	EX.	LO.	LO.	STATIONS.		EX.	EX.	LO.	LO.
A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	P.M.	A.M.	P.M.	A.M.
9.30	9.30	7.00	5.15	MONTREAL		10.30	11.45	7.10	8.45
9.40	9.40	7.10	5.25	Tanneres		10.00	11.35	7.00	8.35
		7.55	6.00	Pointe Claire		9.45		6.00	7.55
		8.25	6.17	St. Anne's				5.35	7.37
10.30	10.40	8.42	6.30	Vaudreuil		9.20	10.30	5.20	7.30
		9.18	6.45	Cedars				5.00	7.11
		9.30	7.05	River Rouge				4.37	6.55
11.00	11.15	9.50	7.15	Coteau Landing		8.50	9.50	4.23	6.45
		11.55	10.10	Riv. Beaudette				3.35	6.00
11.40		10.50	8.15	Laucaster		8.15	9.05	3.15	5.57
12.30	12.40	12.00	8.55	CORN WALL		7.40	8.25	6.15	5.15
2.20		5.20		PRESCOTT					
5.10	5.40	6.48		KINGSTON		2.35	2.55		
9.30	10.10	2.30		COBURG		19.05	9.45		
12.30	1.30	8.05		TORONTO		6.30	6.00	1.00	
a.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	a.m.	p.m.	p.m.	a.m.

### THREE RIVERS-ARTHABASKA.

LO.	STATIONS.		LO.
P.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.
4.00	DOUCEP'S LANDING		9.52
4.16	St. Gregoire		9.34
4.36	St. Celestin		9.12
4.57	Aston		8.42
5.23	Bulstrode		8.14
5.45	Walker's Cutting		7.48
6.15	ARTHABASKA		7.30
a.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	

### MONTREAL-PORTLAND.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.	LO.
P.M.	P.M.	A.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.	P.M.	P.M.
10.10	2.00	7.00	MONTREAL		6.50	9.15	1.40
10.48	2.23	7.50	St. Lambert		6.25	8.55	1.17
	2.32	8.05	St. Hubert		6.05		1.05
*11.10	2.45	8.25	Bou. Mountain		5.45		12.60
	2.57	8.55	Belcell		5.25		12.33
11.35	3.05	9.05	St. Hilaire		5.35	8.15	12.25
A.M.			Soixante		4.50		12.05
12.10	3.50	10.05	St. Hyacinthe		4.30	7.45	11.45
	4.10	10.35	Britannia Mills		4.10		11.25
	4.18	10.50	St. Liboire		4.00		11.15
	4.25	11.05	Upton		3.50		11.05
1.00	4.45	11.35	Acton		3.25	6.55	11.40
	5.10	12.10	Old Durham		3.00		10.15
	5.20	12.30	New Durham		2.45		10.05
2.13	6.00	1.20	RICHMOND		2.15	6.00	9.35
	6.30	2.05	Windsor		1.25		9.55
3.20	7.15	2.40	Brompton Falls		1.00		8.55
	7.25	3.20	Sherbrooke		12.40	4.35	8.15
	7.40	3.35	Lennoxville		12.25		8.05
4.15	7.50	4.10	Waterville		12.00		7.45
*4.45	8.15	4.25	Compton		11.50		7.35
	8.45	5.40	Coaticook		10.50		6.45
	9.00	6.40	Boundary Line		10.35		6.30
6.30	10.30	7.10	Norton		10.00	2.30	6.00
2.15	8.10	8.00	ISLAND POND		1.10	7.00	
p.m.	a.m.	p.m.	PORTLAND				
			<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	p.m.	a.m.	a.m.

### MONTREAL-ROUSE POINT.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.		EX.	EX.	EX.
A.M.	A.M.	P.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.	P.M.	P.M.
6.20	8.40	3.30	MONTREAL		9.25	9.25	10.55
6.43	9.03	3.53	St. Lambert		9.03	9.05	10.30
		4.05	Brossesaus		8.45	8.47	
7.10	9.30	4.25	Lacadie		8.20	8.25	
8.00	9.45	4.45	ST. JOHNS		8.00	8.05	9.50
8.20		5.00	Grande Ligne		7.35		
8.40		5.15	Stottville		7.15		
8.50		5.25	Lacolle		7.05		
9.15		5.45	ROUSE'S POINT		6.45		9.00
a.m.	a.m.	p.m.	<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	a.m.	p.m.	a.m.

### MONTREAL-LACHINE.

A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	STATIONS.		A.M.
7.00	9.00	12.05	3.00	5.00	6.30	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.
7.30	9.30	12.30	3.30	5.30	7.00	MONTREAL		10.30
			4.00			Lachine		10.00
			4.20			Caughn'ga		9.30
			4.40			St. Isidore		9.10
			4.45			St. Remi		8.46
			5.00			Lapig'iere		8.30
			5.30			Johnsons		8.00
			5.45			Heming'fd		7.45
			6.00			PRO Line		7.30
						<i>Arrive.</i>	<i>Depart.</i>	a.m.

Leave Lachine at 8.10 a.m. and 1-4.20 5.30-7 p.m.

### QUEBEC-RIVIERE DU LOUP.

Ex.	Tu	Th	Sat.	STATIONS.		Ex.	W.	Fr	Mond
P.M.	A.M.	P.M.	<i>Depart.</i>	<i>Arrive.</i>	A.M.	P.M.	A.M.		
12.30	9.00	8.10	POINT LEVI		4.00	8.30	11.15		
12.40			Hadlow		3.50				
1.05	9.20	5.30	Chaudiere Curve		3.30	8.10	10.54		
1.20			St. Jean Chrysostome		3.10				
1.40		3.50	St. Henri		2.50		10.35		
2.15	10.00	4.15	St. Charles		2.15	7.30	10.15		
2.40			St. Michel		1.50				
2.55	10.25	4.40	St. Vallier		1.35	7.10	9.50		
3.15	10.35	4.55	St. Francois		1.15	6.55	9.35		
3.30			St. Pierre		1.00		9.30		
3.50	10.55	5.15	St. Thomas		12.40	6.40	9.15		
4.20	11.15	5.35	Cap St. Ignace		12.15	6.20	9.00		
5.05	11.40	6.05	L'ISLET		11.45	6.05	8.40		
5.15			Trois Saumons		11.15				
5.53	12.05	6.25	St. Jean Port Joli		10.55	5.35	8.10		
6.00	12.25	6.50	St. Roch		10.20	5.15	7.50		
6.30	12.40	7.10	St. Anne		9.50	4.55	7.30		
6.50	1.00	7.25	Riviere Ouellet		9.25	4.35	7.15		
7.08	1.10		St. Denis		9.05	4.25			
7.25	1.25	7.55	St. Pascal		8.45	4.10	6.50		
7.45	1.40		St. Helene		8.20	3.55			
8.15	2.00	8.30</							

S. D. & H. W. SMITH.

# ORGUES AMERICAINS.

SIBERIA OTT, Agent en gros et en detail, 783 Broadway, N. Y.

Vis-a-vis le celebre magasin de A. T. STEWART, coin de la 10me rue.

L'INSTRUMENT

LE PLUS PARFAIT

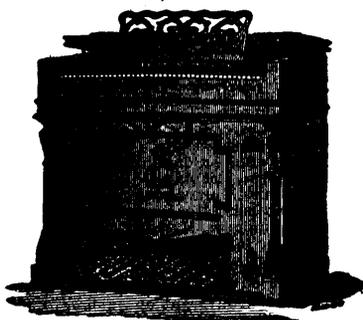
ET

LE PLUS ELEGANT

DU MONDE

POUR

LE FOYER DOMESTIQUE.



L'ORGUE

AMERICAIN

DEVELOPPE LE GOUT

ET

ELEVE L'AME

PAR SA

CONSTRUCTION ELEGANTE

ET

SES SONS HARMONIEUX.

Apparence generale des ORGUES AMERICAINS, Nos. 1 a 26.

C'EST AVEC LA CONFIANCE LA PLUS ENTIERE que nous attirons l'attention du public sur les Orgues Américains depuis si longtemps en demande dans les familles. Grâce à des perfectionnements récents, ils s'adaptent à tous les genres de musique mais spécialement à la musique sacrée, avec ses tons soutenus et harmonieux.

Les ORGUES AMERICAINS distancent leurs rivaux sur plusieurs points importants. Ils sont supérieurs par le son plein, ample et puissant obtenu par la disposition des anches qui s'ouvrent dans une boîte vibrante et donnent ainsi un ton magnifique qui ne se rencontre pas dans les autres instruments, l'orgue Américain possédant seul cette disposition. Ils sont encore supérieurs en expression, élasticité du doigter, aussi excellent-ils dans la musique à temps accéléré.

Depuis le son le plus léger, jusqu'aux accords puissants remplissant la nef d'une vaste église, tout est possible sur cette instrument de choix.

A l'aide du TREMOLO, l'artiste obtient cette musique dont chaque note fait vibrer les cordes les plus sensibles du cœur, fait sur l'âme une si vive impression. Un perfectionnement récent permet également en faisant jouer une pédale, de moduler le son de l'instrument depuis le Pianissimo jusqu'au Fortissimo.

Avec tous ses perfectionnements, l'Orgue Américain excelle en expression, variété et puissance et possède toutes les qualités d'un orchestre complet et rendant admirablement tous les effets d'orchestre.

Ces instruments sont d'une construction supérieure dans tous leurs détails. Les soupapes sont faites de matériaux

d'adhérence, de fissures ou de décomposition, ils sont durables et resteront en bon ordre.

Les clefs, les anches sont d'une exécution parfaite et donnent un ton brillant et léger.

Les ORGUES AMERICAINS sont de beaucoup les plus élégants et sont un ornement dans un salon. Ils ne demandent que peu d'espace et sont d'une richesse sans égale.

Les boîtes en bois de Rose sont variées et jolies dans le genre le plus recherché. Les boîtes en Chêne et en Noyer Noir ne sont pas moins brillantes.

## LISTE DES PRIX.

- No. 1.—Cinq Octaves, avec Tremolo, en Chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$120
- No. 5.—Cinq Octaves, construction des plus élégantes en bois de Rose avec panneaux ornés dans le genre Grec.....\$190
- No. 7.—Six Octaves, en Noyer Noir richement travaillé.....\$200
- No. 9.—Cinq Octaves double anches avec Diapason, Principal et Tremolo. En chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$195
- No. 11.—Cinq Octaves, double anches avec Dulcéria, Flute, Diapason, Principal et Trémolo, en chêne avec ornements en Noyer Noir.....\$220

La collection comprend des Orgues encore plus puissants et plus complets à des prix plus élevés.

Dix sept premier prix ont été accordés aux Orgues Américains pendant le mois d'Octobre 1865, sur tous leurs rivaux, dans les Expositions des différents Etats de l'Union Américaine.

Ces Orgues sont offerts en Primes  
Par la "Revue Agricole" et le "Canadian Agriculturist."  
S'adresser au Bureau pour les renseignements.

# R. R. R. PILULES.

**PILULES DU DR. RADWAY.**—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion, UNE Pilule le Soir; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

**LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX**, enduits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Rognons, la Vessie, le Sang, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-mass.

**VRAI CONFORT POUR LES PERSONNES AGÉES ET AUTRES AFFLIÉGÉES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE DES ENTRAILLES.**

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

NO 1 MEILLEUR QUE 10

## SARSPAREILLE! Le principe curatif de la Sarspareille entre pour une large part dans la composition du **RESOLUTIF R. R. R.**

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarspareille.

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient des:

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitisme, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Ecoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuses, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes, Gouttes Chroniques, Maladies des Rognons, de la Vessie, de l'Urethre, Resserrements, Difficulté d'urine, etc.

**Humeurs et Maux de toutes Sortes.**  
Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison.— Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.— A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

# R.R.R.

90 sur 100.

**DES MORTALITES** qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le **Récupérateur Rapide** ou les **Pilules de Radway** (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, qu'elle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le **Récupérateur Rapide**. Dans les cas de choléra diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., cédèrent en quelques minutes à l'influence adoucissante du **Récupérateur Rapide**.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six **Pilules de Radway** ainsi qu'une cuillerée à thé du **Récupérateur Rapide** dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du **Récupérateur Rapide** (si vous avez l'Ague ou la Fièvre Intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

**RADWAY & CIE.,**  
87 Maiden Lane, New York,  
439 Rue St. Paul,  
Coin de la Rue St. François-Xavier,  
Montréal.

## MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE ET MACHINE A LAVER DE DOTY.

La machine à tordre universelle avec roues à engrenage a obtenu le premier prix par le vote unanime du Jury de la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus minutieux de toutes les machines présentées au concours.

### LA MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE

Fut déclarée supérieure à toutes les autres

#### A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRE, EN 1862.

Elle a mérité le premier prix aux dernières grande Exposition de l'Institut Américain de New York, en 1863 et 1865. A chacune des Expositions des Etats qui suivent, elle a également reçu le

#### PREMIER PRIX.

NEW YORK	1862	1863
VERMONT	1863	1866
NEW HAMPSHIRE		1866
PENNSYLVANIA	1863	1864
OHIO		1865
MICHIGAN	1864	1866
INDIANA	1863	1864
ILLINOIS	1863	1864
IOWA	1863	1864
WISCONSIN	1864	1865
MINNESOTA		1866
MISSOURI		1866
KENTUCKY	1865	1866
CONN. RIVER VALLEY FAIR		1864
CHAMPLAIN VALLEY FAIR		1864
MECHANICS' INSTITUTE, Boston		1865



Les manufacturiers la garantissent bien supérieure à toutes les autres. Plus d'un million de machines à tordre universelles ont été vendues, ce qui fait une vente plus considérable que celles de tous les autres manufacturiers. Leur fabrication est si bonne qu'elles n'exigent jamais de réparation pendant plusieurs années. La machine à tordre universelle a vraiment donné satisfaction universelle. Elle toid les effets presque tous, sans que les fibres les plus délicates en souffrent. En vendant la machine à tordre universelle nous avons eu une demande considérable pour une bonne machine à laver et connaissant.

#### LA MACHINE A LAVER DE DOTY.

Comme la meilleure, nous achetâmes le brevet d'invention, et nous l'offrons maintenant au public avec la certitude qu'elle donnera satisfaction partout où elle sera employée.

La machine à laver de Doty a mérité le premier prix, à la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus sérieux de toutes les machines présentées au concours. Aux Expositions des Etats de New York, Pensilvanie, Vermont, Michigan, Wisconsin, Iowa, ainsi qu'à la grande Exposition de l'Institut Américain elle a mérité les premiers prix. Ce sont les machines les moins coûteuses et les meilleures pour laver et tordre. La machine à laver, avec une savonnure bouillante, exempte les trois quarts du travail et du temps; nettoie parfaitement et ne fait aucun mal aux effets.

B. C. BROWNING—Agent général. No. 32 Portland St. New York.

# REVUE AGRICOLE

Partie  Officielle.

## EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU BAS-CANADA.

### RÈGLES ET RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT AGRICOLE.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement des secrétaires des Sociétés d'Agriculture, du secrétaire de la Chambre des Arts et Métiers ou du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant, qui devra les transmettre au secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal avec un dollar, avant ou aux dates suivantes.

**Chevaux, Betas-à-cornes, Moutons, Porcs, Volailles**

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 29 août, trois semaines avant l'exposition.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à-cornes "pur sang" l'exposant devra envoyer, avec l'entrée, la généalogie dûment certifiée de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme "pur sang" sans un certificat régulier tiré du "Herd or Stud Book" ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durhams, on sera très-particulier sur le certificat de cette nature.

4. Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires devront être entrés le ou avant samedi, le cinq septembre, une semaine avant l'exposition.

5. On attire d'une manière toute particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci-dessus mentionnées, après lesquelles on ne recevra pas d'entrées pour les différentes classes, et toute entrée ultérieure aux dites époques sera renvoyée, (avec la piastre qui l'accompagnera), aux personnes qui les auront souscrites.

6. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi*; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

7. Dans le Département Agricole, le concours est ouvert aux exposants de toutes les parties de la Province.

8. A l'entrée de chaque animal ou article, l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'Exposition.

**Transport des articles, leur placement sur le terrain et le soin pendant l'Exposition.**

9. Tous les articles pour l'Exposition devront être sur le terrain lundi le 14 septembre; on

excepte les animaux qui devront y être, au plus tard, mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition, autant que possible, dans la semaine qui précédera.

10. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. L'association agricole ne peut pas s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses, soit pour leur réception, soit pour leur expédition; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront donc être faites par les exposants eux-mêmes.

11. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront leur attention personnelle aux objets exposés, et à la clôture ils devront en assumer toutes les charges.

12. Les animaux concourant seront distingués par des numéros, le nom du propriétaire ne devant pas paraître sur la carte avant que les primes aient été décernées.

13. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés de dessus le terrain avant la clôture de l'Exposition qui aura lieu vendredi après-midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée des prix qu'elle aura pu remporter.

14. Les Directeurs prendront, dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sûreté des objets envoyés à l'Exhibition; cependant ils désirent qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber; et que dans le cas où tel objet serait endommagé, perdu ou volé, les Directeurs prêteront tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

**Vapeurs, Chemin de Fer.**

15. La Chambre d'Agriculture fera des arrangements avec les propriétaires des bateaux-à-vapeur et des chemins-de-fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

**Admission sur le Terrain.**

16. Toute personne qui deviendra membre le ou avant samedi, le cinq septembre, recevra une carte d'admission qui lui donnera l'entrée libre à tous les départements de l'Exposition pendant toute sa durée. Les membres à vie auront gratuitement une libre entrée pendant tout le temps de l'Exposition.

17. Il ne sera pas émis d'autres cartes d'admission de membre après le samedi ci-dessus nommé, mais celle émise avant cette époque seront bonnes jusqu'à la clôture de l'Exposition.

18. Les personnes nécessaires pour la surveillance des animaux et des objets exposés recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrits dessus, mais pendant l'Exposition, ces cartes ne les admettront que par la "Porte des Exposants."

19. Le prix d'admission, pour les personnes qui ne seront pas membres, sera de 50 centins le mardi et 35 centins le mercredi, le jeudi et le vendredi, et ce, pour chaque entrée par la porte.

20. Les serviteurs ayant soin d'animaux, seront tenus de se conformer aux ordres du Directeur de la Chambre d'Agriculture, qui présidera à la classe où l'animal confié à ses soins est exposé.

21. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas membres seront vendues mardi matin, à 50 centins et les jours suivants, à 25 centins pour chaque passage à la porte. Les enfants au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

#### Les juges et leurs devoirs.

22. Les juges seront nommés avant l'Exposition par le comité, et ils recevront une circulaire les informant de ce fait, et les invitant d'agir en cette capacité.

23. Les juges sont priés de se rendre au Bureau du Secrétaire aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

24. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à dix heures, A. M., mardi le 15 septembre, pour se préparer à commencer leur opération, et ils recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

25. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

26. En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit d'en accorder à discrétion pour les objets qu'ils en croieront dignes, mais dans tous ces cas, le montant accordé sera fixé par le Comité de Direction.

27. Dans le cas où il n'y aurait pas de Compétiteurs dans une classe, ou que les animaux ou objets seraient d'une qualité inférieure, les juges useront de discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

28. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible, vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on mentionnera les raisons pour lesquelles on a décerné tel ou tel prix.

29. On nommera un Surintendant dans chaque classe pour voir à ce que chaque animal ou article soit à la place qui lui a été assigné. Il accompagnera les juges pour leur montrer chaque section de classes; il verra à ce qu'ils n'éprouvent ni embarras ni gêne dans l'exercice de leur devoir. Après le rapport des juges il placera les cartes de prix sur chaque animal ou article, conformément au dit rapport.

#### Paiement des Prix.

30. Le Secrétaire Trésorier, sera prêt à commencer à payer les prix accordés, samedi matin 19 septembre, à neuf heures A. M., et ceux qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Montréal, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, on ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

#### Divers.

31. Le fourrage pour les animaux sera fourni par la Chambre d'Agriculture au prix coûtant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet au Bureau du Surintendant du grain et du fourrage.

32. Il y aura un Eucanteur sur le terrain de l'Exposition, après la distribution des prix, dans le but de vendre parencan, tout animal ou objet dont le propriétaire voudra disposer, et toutes les facilités seront données pour l'expédition des affaires.

33. Dans le cas où les Directeurs désireraient avoir des informations particulières et détaillées sur aucun animal ou objet remportant un premier prix, les propriétaires devront s'empressez de les fournir.

#### Programme pour la semaine.

1. Lundi le 14 septembre sera consacré à la réception finale des objets et à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour, excepté les officiers, les juges, les exposants et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi le 15 Septembre, les juges se réuniront dans les Chambres du Comité, à dix heures a.m., pour commencer leurs opérations le plus tôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes, portant le numéro du prix, pour qu'ils les placent sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas membres seront admises pour 50 centins par chaque entrée.

3. Mercredi le 16 septembre, les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour le prix d'admission sera de 25 centins.

4. Jeudi le 17 septembre, le public sera admis pour 25 centins pour chaque entrée.

5. Vendredi le 18 septembre, l'Assemblée annuelle des Directeurs de l'Association Agricole du Bas-Canada, aura lieu à dix heures, a.m. Admissions comme le jour précédent.

6. Samedi le 19 septembre, le Secrétaire commencera à payer le montant des prix accordés à 9 heures, a. m. Les exposants pourront enlever tout ce qu'ils ont, soit dans les bâtisses soit sur le terrain. Les portes seront fermées. Personne ne sera admis à l'exception de ceux qui auront strictement affaire.

7. Tout prêtet contre la décision des juges devra être filé au Bureau du Secrétaire, avant 10 heures, a.m., jeudi le 17 septembre.

**LISTE DES PRIX. 1ere Classe.—CHEVAUX.**

SECT.

**Clyde pur sang.**

1—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**Percherons.**

2—1er Prix	Médailles d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**Suffolks.**

3—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**Pur sang.**

4—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**Jument pouliniere et son poulain "pur sang."**

5—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

Les étalons ne pourront pas concourir dans la classe 13e 14e et 15e.

**Étalons de gros trait, pesant 1300lbs et au-dessus.**

6—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable	

**Étalon de trait moyen pesant 1200lbs et au-dessus.**

7—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**2e Classe.—ESPECE BOVINE.**

**Durhams.**

**Males de 3 ans et au-dessus.**

1—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$30 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

**Male de 2 ans.**

2—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$20 00
2nd do	Médaille d'argent et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

**Male de 1 an.**

3—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

**Femelles de 3 ans et au-dessus.**

4—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

SECT.

**Étalon de trait léger pesant 900 lbs et au-dessus**

8—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$35 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable	

**Étalon de 3 ans de race quelconque.**

9—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

**Jument pouliniere et son poulain (gros trait).**

11—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$16 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

**Jument pouliniere et son poulain (trait moyen.)**

11—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

**Pouliche de 3 ans de race quelconque.**

12—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$12 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

**Paire de chevaux de trait.**

13—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$15 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	10 00
3me do	.....	5 00
4me do	Mention Honorable.	

**Paire de chevaux de carrosse appareilles.**

14—1er Prix	.....	.\$8 00
2nd do	.....	6 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

**Cheval de selle.**

15—1er Prix	.....	.\$8 00
2nd do	.....	6 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

**Femelles de 2 ans.**

5—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

**Femelles de 1 an.**

6—1er Prix	.....	.\$10 00
2nd do	.....	6 00
3me do	.....	4 00
4me do	Mention Honorable.	

On exigera des certificats de généalogie extraits du Herd Book, dans lequel ils auront été enregistrés, pour tous les animaux dans la classe des Durhams. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. La généalogie de autres animaux devra être aussi détaillée et correcte que possible.

**Ayrshires.**

**Males de 3 ans et au-dessus.**

7—1er Prix	Médaille d'argent et.	.\$30 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	20 00
3me do	.....	10 00
4me do	Mention Honorable.	

## Sacr.

<b>Males de deux ans.</b>	
8—1er Prix Médaille d'argent et..	\$20 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	5 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Males de 1 an.</b>	
9—1er Prix Médaille d'argent et..	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et.	10 00
3me do .....	1 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 3 ans et au-dessus.</b>	
10—1er Prix Médaille d'argent et..	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable	

<b>Femelles de 2 ans.</b>	
11—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et	8 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 1 an.</b>	
12—1er Prix .....	\$10 00
2nd do .....	6 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

**Herefords.**

<b>Males de 3 ans et au-dessus.</b>	
13—1er Prix Médaille d'argent et	\$50 00
2nd do Médaille de Bronze et	20 00
3me do .....	10 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Males de deux ans.</b>	
14—1er Prix Médaille d'argent et.	\$20 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	5 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Males de 1 an.</b>	
15—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 3 ans et au-dessus.</b>	
16—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 2 ans.</b>	
17—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et	8 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 1 an.</b>	
18—1er Prix .....	\$10 00
2nd do .....	6 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

**Devons.**

<b>Males de 3 ans et au-dessus.</b>	
19—1er Prix Médaille d'argent et.	\$30 00
2nd do Médaille de Bronze et	20 00
3me do .....	10 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 3 ans et au-dessus.</b>	
20—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

## Sacr.

**Galloways.**

<b>Males de 3 ans et au-dessus.</b>	
21—1er Prix Médaille d'argent et.	\$30 00
2nd do Médaille de Bronze et	20 00
3me do .....	10 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 3 ans et au-dessus.</b>	
22—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

**Races croisées diverses.**

<b>Males de 3 ans et au-dessus.</b>	
23—1er Prix Médaille d'argent et.	\$30 00
2nd do Médaille de Bronze et	20 00
3me do .....	10 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Males de 2 ans.</b>	
24—1er Prix Médaille d'argent et.	\$20 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	5 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Males de 1 an.</b>	
25—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 3 ans et au-dessus.</b>	
26—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 2 ans.</b>	
27—1er Prix Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do Médaille de Bronze et	8 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Femelles de 1 an.</b>	
28—1er Prix .....	\$10 00
2nd do .....	6 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

**Boeuf Gras.**

29—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	4 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Vaches Grasses.</b>	
30—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	5 00
4me do Mention Honorable.	

<b>Paire de bœufs de travail.</b>	
31—1er Prix Médaille d'argent et.	\$15 00
2nd do Médaille de Bronze et	10 00
3me do .....	5 00
4me do Mention Honorable.	

Aucune bête-à-corne ne sera reçue sur le terrain de l'exposition sans être convenablement attachée au moyen d'une chaîne, d'une courroie ou d'une corde.

Les taureaux doivent être retenus par un anneau au nez auquel une corde ou une chaîne sera attachée.

L'âge précis de chaque animal devra être marqué sur sa carte et en accordant les prix, les juges devront prendre cela en considération. Toute personne qui essaiera à tromper les juges sur l'âge d'un animal, perdra le droit qu'il pourrait avoir à aucun prix.

Un exposant, quand il le vaudra, pourra faire concourir un animal plus jeune dans une classe plus vieille que celle à laquelle il appartient réellement; mais il ne sera permis à aucun animal de concourir dans plus d'une des sections précédentes, excepté dans les concours pour

médailles, ou quand toutes les classes et tous les âges concourent ensemble.

Toutes les vaches, dans aucune des classes ci-dessus, devront donner du lait ou porter veau au temps de l'exposition.

Les vaches de deux ans auront droit de concourir avec les génisses de deux ans, quand le propriétaire le jugera convenable.

Des prix seront accordés aux animaux d'une autre classe que celles mentionnées plus haut, s'ils en sont trouvés dignes.

3e Classe ESPECE OVINE.

Animaux mâles et femelles de race Leicester.  
Males de 2 ans et au-dessus.

SECT.		
1—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de 1 an.

2—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de l'année.

3—1er Prix	.....	8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Femelles de 2 ans.

4—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an.

5—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de l'année.

6—1er Prix	.....	\$8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Cotswolds.

Males de 2 ans et au-dessus

7—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de 1 an.

8—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de l'année.

9—1er Prix	.....	8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Femelles de 2 ans.

10—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an.

11—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	2 00

Femelles de l'année.

12—1er Prix	.....	\$8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Races diverses à laine longue.  
Males de 2 ans et au-dessus.

SECT.		
13—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de 1 an.

14—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de l'année.

15—1er Prix	.....	\$8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Femelles de 2 ans.

16—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an.

17—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	2 00

Femelles de l'année.

18—1er Prix	.....	\$6 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Southdown.

Males de 2 ans et au-dessus.

19—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de 1 an.

20—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Males de l'année.

21—1er Prix	.....	\$8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Femelles de 2 ans.

22—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an.

23—1er Prix	Médaille d'argent et...	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et...	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de l'année.

24—1er Prix	.....	\$8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00

Sect.

	<b>Cheviot.</b>	
	<b>Males de 2 ans et au-dessus.</b>	
25—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Males de 1 an.</b>	
26—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Males de l'année.</b>	
27—1er Prix	.....	\$10 00
2nd do	.....	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Femelles de deux ans.</b>	
28—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Femelles de 1 an.</b>	
29—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Femelles de l'année.</b>	
30—1er Prix	.....	\$ 8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00
	<b>Races Mérinos Saxonnnes.</b>	
	<b>Males de 2 ans et au-dessus.</b>	
31—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Males de 1 an.</b>	
32—1er prix	.....	\$ 8 00
2nd do	.....	6 00
3me do	.....	2 00
	<b>Males de l'année.</b>	
33—1er Prix	.....	\$ 8 00
2nd do	.....	6 00
3me do	.....	2 00
	<b>Femelles de deux ans.</b>	
34—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Femelles de 1 an.</b>	
35—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00
	<b>Femelles de l'année.</b>	
36—1er Prix	.....	\$ 8 00
2nd do	.....	4 00
3me do	.....	2 00
	<b>Couple de moutons gras.</b>	
37—1er Prix	.....	\$12 00
2nd do	.....	8 00
3me do	.....	4 00
	<b>Couple de brebis grasses.</b>	
38—1er Prix	.....	\$12 00
2nd do	.....	8 00
3me do	.....	4 00

Les bêtes à cornes et les moutons engraisés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédés et nourris pendant au moins six mois avant l'Exposition. Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons engraisés. Les mouton

ne seront pas admis au concours avec plus que la toison du printemps. Les juges auront le droit de faire tondre les moutons dans le cas où il serait nécessaire, pour décider d'une manière satisfaisante du mérite de différents sujets.

#### 4e Classe.—ESPECE PORCINE.

Grandes races pures.

Males de 1 an et au-dessus.

Sect.

1—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$12 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

2—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	.....	4 00

Grandes races diverses.

Males de 1 an et au-dessus.

3—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$12 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

4—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	4 00

Petites races pures.

Males de 1 an et au-dessus.

5—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$12 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

6—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	.....	4 00

Petites races diverses.

Males de 1 an et au-dessus.

7—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$12 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	8 00
3me do	.....	5 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

8—1er Prix	Médaille d'argent et.	\$10 00
2nd do	Médaille de Bronze et.	6 00
3me do	.....	4 00

Animaux males et femelles de petites races diverses.

Dans la classe porcine, l'âge exacte de chaque animal devra être mentionné sur la carte.

#### 5eme Classe.—ESPECE GALLINE.

1—Dorkings blancs.	.....	\$4 00
2e do	.....	2 00
2—Dorkings panachés.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
3—Polonais noirs.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
4—Polonais blancs.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
5—Polonais dorés.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
6—Polonais argentés.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
7—Polonais de combat.	.....	4 00
2e do	.....	2 00
8—Jersey bleus.	.....	4 90
2e do	.....	2 09
9—Cochin-Chinois.	.....	4 00
2e do	.....	2 00

Sour.	
10—Espagnols noirs.	4 00
2e do	2 00
11—Javas noirs.	4 00
2e do	2 00
12—Bais de Bolton.	4 00
2e do	2 00
13—Hambourgs.	4 00
2e do	2 00
14—Dominiques.	4 00
2e do	2 00
15—Patt s.	4 00
2e do	2 00
16—Pattés à pattes lisses.	2 00
2e do	1 00
17—Dindes blancs.	4 00
2e do	2 00
18—Dindes panachés.	4 00
2e do	2 00
19—Dindes Sauvages.	4 00
2e do	2 00
20—Oies.	4 00
2e do	2 00
21—Oies de France.	4 00
2e do	2 00
22—Oies de Chine.	4 00
2e do	2 00
23—Oies de Normandie.	4 00
2e do	2 00
24—Canards.	4 00
2e do	2 00
25—Canards d'Aylsbury.	4 00
2e do	2 00
26—Canards de Pologne.	4 00
2e do	2 00
27—Canards de France.	4 00
2e do	2 00
28—Canards de Guinée.	4 00
2e do	2 00
29—Pintades.	4 00
2e do	2 00
30—Collection de Pigeons.	4 00
2e do	2 00
31—Lapins.	4 00
2e do	2 00

Les exposants devront fournir leurs propres cages et pour faciliter l'arrangement on leur recommande de les faire de trois pieds cubes.

**6eme Classe—PRODUITS.**

**1e Classe—Cereales et graines.**

1—Blé blanc d'automne, 4 minots.	\$6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
2—Blé roux d'automne, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
3—Blé blanc du printemps, 4 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
4—Blé roux du printemps, 4 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
5—Orge à deux rangs, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00

Sour:	
6—Orge à six rangs, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
7—Seigle, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
8—Avoine blanche, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
9—Avoine noire, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
10—Pois, 4 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
11—Pois marrowfat, 2 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
12—Vesces, 2 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
13—Fèves blanches, 2 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
14—Blé d'inde blanc en épis.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
15—Blé d'inde jaune en épis.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
16—Graine de Mil, 2 minots.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
17—Graine de Trèfle rouge, 2 minots	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
18—Alyske, 1 minot.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
19—Graine de Chanvre, 2 minots.	10 00
2e do	6 00
3e do	4 00
20—Graine de Lin, 2 minots.	10 00
2e do	6 00
3e do	4 00
21—Graine de Moutard 1 minot.	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
22—Graine de navets (20 lbs).	6 00
2e o	4 00
3e o	2 00
23—Graine de Carotte de Belgique	
14 lbs.	6 00
2e o	4 00
3e do	2 00
24—Graine de Betterave à vache,	
rouge (12 lbs).	6 00
2e do	4 00
3e o	2 00
25—Graine de Betterave à vache,	
jaune (12 lbs).	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
26—Balle de Houblon (12 lbs).	15 00
2e do	10 00
3e do	8 00

Sect.		
27—Fèves à cheval, 2 minots.....	6 00	
2e do .....	4 00	
3e do .....	2 00	
28—Sarrasin, 4 minots.....	6 00	
2e do .....	4 00	
3e do .....	2 00	
29—Millet, 2 minots.....	6 00	
2e do .....	4 00	
3e do .....	2 00	
30—Trèfle de Hongrie, 2 minots... 6 00	6 00	
2e do .....	4 00	
3e do .....	2 00	

Dans le but de favoriser la formation d'un musée agricole, chaque exposant sera tenu d'emporter une gerbe de grain qu'il exposera. Ces gerbes devront être arrachées et non coupées afin de faire voir les feuilles et les racines. Et sur demande il devra donner tous les renseignements sur l'espèce de grain, la qualité semée et récoltée par arpent, la qualité du sol, le temps où il a été semé, ou toute autre information exigée par la Chambre d'Agriculture.

#### 7e Classe—RECOLTES RACINES.

1—Patatas Pinkeyed, 1½ minot....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
2—Patatas Cup, 1½ minot.....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
3—Patatas Garnet Chilis, 1½ minot. 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
4—Patatas blanches, 1½ minot.... 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
5—Patatas rouges, 1½ minot..... 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
6—Patatas bleues, 1½ minot..... 3 00	3 00
3e do .....	2 00
2e do .....	1 00
7—Patatas variétés diverses, 1½ m. 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
8—Patatas Collection, 1½ minot... 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
9—Navets de Suède (18).....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
10—Globe blanc (18).....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
11—Jaune d'Aberdeen (18).....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
12—Carottes rouge (18).....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
13—Carottes blanches (18).....	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00
14—Betteraves rouges long (19).... 3 00	3 00
2e do .....	2 00
3e do .....	1 00

Sect.		
15—Betteraves, globe jaune (18).... 3 00	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
16—Betteraves, jaunes long (18).... 3 00	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
17—Betteraves, globe rouge (18)... 3 00	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
18—Kohl Rabi (18).....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
19—Betteraves a sucre (18).....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
20—Panaïs (18).....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
21—Citrouilles (2): .....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
22—Courges (2).....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
23—Tabac en feuilles (20 lbs)..... 3 00	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
24—Sorgho à balais (28 lbs).....	3 00	
2e do .....	2 00	
3e do .....	1 00	
25—Lin en filasse (112).....	12 00	
2e do .....	8 00	
3e do .....	6 00	
26—Chanvre en filasse (112 lbs).... 12 00	12 00	
2e do .....	8 00	
3e do .....	6 00	

L'exposant devra fournir un certificat prouvant que les racines exposées dans les classes ci-dessus, ont été cultivées sur son champ.

Il y aura d'autres prix de décernés pour les objets de cette classe, qui ne sont pas compris dans la liste, mais qui en seront trouvés dignes.

#### 8eme Classe—LAITERIE, SUCRE, etc.,

##### Beurre en tinettes, 56 lbs.

1—1er Prix.....	\$12 00
2e Prix.....	10 00
3e Prix.....	8 00
4e Prix.....	6 00

##### Beurre en pots, 28 lbs.

2—1er Prix.....	\$10 00
2e Prix.....	6 00
3e Prix.....	4 00
4e Prix.....	2 00

##### Fromage, 30 lbs.

3—1er Prix.....	\$8 00
2e Prix.....	6 00
3e Prix.....	4 00
4e Prix.....	2 00

##### Miel en gateaux.

4—1er Prix.....	\$3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00

<b>SECR.</b>	
	Miel en pots, 10 lbs.
5—1er Prix.....	\$3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00
	Sucre d'érable, 30 lbs.
6—1er Prix.....	\$3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00
	Jambon fame.
7—1er Prix.....	\$3 00
2e Prix.....	2 00
3e Prix.....	1 00

Les personnes qui recevront des prix dans les produits de la laiterie, devront donner un état indiquant le mode de préparation, l'espèce et le nombre de vaches, la description de la laiterie, la manière de conserver le lait, l'espèce de sel dont elles se servent, la quantité produite et toute autre information pratique qu'elles pourront donner. Ce certificat devra être fourni avant de toucher le montant accordé au prix.

**9e Classes.—INSTRUMENTS DESTINES A LA PREPARATION DU SOL.**

1—Charrues en fer à tous labours.....	\$12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
2—Charrues en bois à tous labours.....	12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
3—Charrues à labours profonds.....	12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
4—Charrues sous-sol.....	12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
5—Herses lourdes.....	6 00
2e do .....	4 00
3e do .....	2 00
6—Herses légères.....	6 00
2e do .....	4 00
3e do .....	2 00
7—Herses à billons.....	6 00
2e do .....	4 00
3e do .....	2 00
8—Rouleau en fer.....	6 00
2e do .....	4 00
3e do .....	2 00
9—Rouleau en bois.....	10 00
2e do .....	6 00
10—Collection d'instruments à main.....	6 00
2e do .....	3 00

**Instruments destinés au nettoyage du sol.**

11—Scarificateurs ou cultivateurs.....	\$12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
12—Butteurs.....	10 00
2e do .....	6 00
3e do .....	4 00
13—Houes à cheval.....	5 00
2e do .....	3 00
14—Collection d'instruments à main.....	5 00
2e do .....	3 00

<b>SECT.</b>	
	Instruments destinés aux récoltes.
15—Semoirs à toutes graines.....	12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
16—Semoirs à betteraves, carottes.....	4 00
2e do .....	2 00
17—Semoirs à graines fourragères.....	4 00
2e do .....	2 00
18—Semoir à engrais.....	4 00
2e do .....	2 00
19—Faucheuses.....	20 00
2e do .....	12 00
3e do .....	8 00
20—Moissonneuses.....	20 00
2e do .....	12 00
3e do .....	8 00
21—Faucheuses-Moissonneuses.....	20 00
2e do .....	12 00
3e do .....	8 00
22—Collection d'instruments à main.....	4 00
2e do .....	2 00
23—Faneuses à cheval.....	8 00
2e do .....	4 00
24—Rateau à cheval.....	8 00
2e do .....	4 00
25—Arracheur de patates.....	8 00
2e do .....	4 00
26—Wagons.....	8 00
2e do .....	4 00
27—Tomberau.....	8 00
2e do .....	4 00
28—Charettes.....	8 00
2e do .....	4 00

**Instruments destinés à la préparation des produits.**

29—Machines à battre à un cheval.....	\$12 00
2e do .....	8 00
3e do .....	4 00
30—Machines à battre à 2 chevaux.....	20 00
2e do .....	12 00
3e do .....	8 00
31—Machines à battre le trèfle.....	12 00
2e do .....	6 00
3e do .....	2 00
32—Machines à égréner le blé d'inde.....	8 00
2e do .....	4 00
33—Machines à brayer le lin.....	20 00
2e do .....	12 00
3e do .....	8 00
34—Machines à brayer le chanvre.....	20 00
2e do .....	12 00
2e do .....	8 00
45—Cribles trilleurs.....	8 00
2e do .....	4 00
36—Tarares.....	8 00
2e do .....	4 00
37—Laveurs.....	8 00
2e do .....	4 00
38—Appareils à coction.....	8 00
2e do .....	4 00
39—Coupe-racines.....	8 00
2e do .....	4 00
40—Coupe-paille.....	8 00
2e do .....	4 00
41—Concasseurs.....	8 00
2e do .....	4 00

SECT.	
42—Barrates.....	8 00
2e do.....	4 00
43—Presses à fromages.....	8 00
2e do.....	4 00
44—Presses à cidre.....	8 00
2e do.....	4 00
Instruments divers non classés ci-dessus.	
45—Arrache-souches.....	\$8 00
2e do.....	4 00
46—Barrières.....	4 00
3e do.....	2 00
47—Ruchers.....	4 00
2e de.....	2 00

SECT.	
48—Pesées.....	4 00
2e do.....	2 00
10me CLASSE—PRIX DU PRINCE DE GALLES.	
Pour le meilleur étalon importé sur le terrain.....\$60 00	
11me CLASSE—PRIX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.	
Pour le meilleur étalon (non importé) sur le terrain.....\$50 00	
GEORGE LECLERE.	

### AVIS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC.

Le public est par le présent averti de ne pas enfreindre aucune des clauses de l'acte qui protège les oiseaux insectivores.

1. Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser ou de chercher à tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autre oiseau de la famille des aigles, pigeons sauvages, tourtes, les emberizes oryziivores, les martins-pêcheur, les corbeaux et corneilles, entre le 1er jour de mars et le 1er jour d'août de chaque année.

2. Il est défendu de prendre, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées : on de tendre en tout ou en partie aucun filet, trébuchet, piège, collet, cage, ou aucun mécanisme ou engin, au moyen duquel aucun oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées pourra être tué ou pris, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

3. Il est défendu d'enlever les nids, blesser ou avoir en sa possession ou détruire les petits ou œufs d'aucune espèce d'oiseau quelconque, excepté ceux des aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, et des martins-pêcheurs, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

4. L'infraction d'aucune des dispositions du présent acte assujétira le contrevenant au paiement d'une amende de pas moins d'une piastre et de ne pas plus de dix piastres, qui sera recouvrée d'une manière sommaire par sommation devant un juge de paix du district dans lequel la contravention a été commise, qui adjugera au poursuivant l'amende que le contrevenant pourra être condamné à payer, avec tous les honoraires et dépens encourus, et, à défaut de paiement immédiat, le contrevenant sera de suite incarcéré dans la prison commune la plus voisine pendant une période de pas moins de deux jours et de ne pas plus de vingt jours, à la discrétion du juge de paix.

5. Toute personne pourra saisir sur le champ tout oiseau illégalement possédé, et le porter devant aucun juge de paix pour le faire confisquer par lui ; et il sera du devoir de tout clerc de marché et officiers de police de saisir et confisquer sur-le-champ ces oiseaux ; et s'ils sont

vivants de les mettre en liberté ; et toute personne est autorisée à détruire les filets, trébuchets, collets, cages, ou autres mécanismes ou engins, tendus en tout ou en partie, au moyen desquels aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces énumérées dans la première et quatrième sections de cet acte, pourrait être illégalement tué ou prise.

Une récompense de cinq piastre sera donnée à toute personne qui accusera et prouvera qu'une personne aura été trouvée détruisant ou attrapant des oiseaux contrairement au statut 27 et 28 Vic. 52.

Wm. MOORE.  
Secrétaire-Trésorier, S. A. Cité de Québec.

### ADOPTION DU PROGRAMME DES SOCIÉTÉS PROGRESSIVES PAR VAUDREUIL NO 2.



UNE assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Vaudreuil, tenue à Rigaud, le quinze de Mai mil huit cent soixante et huit, il a été résolu à l'unanimité :

1. Qu'il soit créé un parti de labour dans les limites de cette société, dont l'époque ainsi que les conditions seront fixées dans une assemblée prochaine.

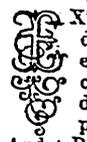
2. Qu'un quart de l'octroi annuel soit affecté à l'acquisition d'animaux reproducteurs de choix tel qu'il pourra être déterminé plus tard.

3. Que chaque membre de la Société reçoive le Journal officiel de la chambre d'agriculture, la "Revue Agricole" et "The Canadian Agriculturist," auquel la société se compte abonnée depuis le mois d'Octobre dernier.

Après quoi la liste des prix ainsi que les réglemens de la prochaine exposition annuelle et le concours des terres les mieux cultivées et des récoltes sur pieds sont adoptés.

E. LALONDE,  
Vice-Président.  
E. N. FOURNIER,  
Secrétaire

### ADOPTION DU PROGRAMME ENTIER DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE PROGRESSIVES PAR LE COMTE DE DORCHESTER.



EXTRA T des délibérations de la Société d'Agriculture du Comté de Dorchester et copie des résolutions adoptées par le comité de direction le douzième jour de Mai 1868, sous la présidence de Zéphirin Trudel écrivain. Présents : Zéphirin Audet, Président ; L. Pros. Larochelle, V. Pres ;

Frs. Dion, Frs. Turgeon, T. Fortier, H. Plante, A. Roy, V. Gagnon, M. Dallaire. Proposé par L. Prof. Larochelle, secondé par Frs. Turgeon :

Considérant qu'il est urgent d'obtenir de l'octroi du gouvernement le meilleur emploi possible, la Société d'Agriculture de ce comté, se conformant aux instructions de la chambre d'Agriculture, il est résolu :

1o. Que les gratifications ainsi que les distinctions nationales soient supprimées des expositions.

2o. Qu'il soit créé un concours de récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées ainsi qu'un parti de labour selon les instructions de la chambre d'Agriculture,

3o. Qu'au moins le quart de l'octroi annuel

soit affecté à l'acquisition de reproducteurs de choix.

4o. Qu'un fonds spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix, soit créé dans le comté avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la société, ne soient versés dans ce fond formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la société. Agrée à l'unanimité.

ZEPHIRIN AUDET,  
Président.

P. LAROCHELLE,  
Secrétaire.

**PARTIE NON-OFFICIELLE.**

**LE PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE PROGRESSIVES.**



EJA la plupart des Sociétés d'Agriculture se sont empressés d'adopter le programme des sociétés d'Agriculture progressives ainsi que l'a ordonné la Chambre d'Agriculture à son avant dernière séance. Tant mieux, car les abus qui s'étaient glissés dans la direction de notre organisation agricole

auraient certainement amené sa ruine très prochaine, après avoir été la source de gaspillages honteux qui distinguent encore un petit nombre de sociétés.

Nous avons vu avec un égal plaisir plusieurs comtés s'abonner en masse à la "Revue Agricole" aux conditions spécialement avantageuses que nous leur faisons. Certainement qu'il n'y a pas de pays au monde où pour 25 cents par année chaque souscripteur reçoit un volume de 400 pages orné d'une moyenne de 15 gravures. Partout où des hommes intelligents et d'initiative ont voulu répandre la "Revue" nous avons eu sans difficulté 100, 200, 300 et 350 abonnés. Mais, d'une autre côté, partout où les hommes instruits, ayant mission d'éclaircir leur localité, ont tout l'égoïsme nécessaire pour amasser de brillantes fortunes, mais pas assez de patriotisme pour consacrer même leurs loisirs aux intérêts agricoles, les cultivateurs sont encore à apprendre que nous leurs offrons d'aussi grands avantages.

Comme nous l'annoncions dans notre dernière Revue, nous faisons graver en ce moment des *billets au porteur* dont l'apparence est tout à fait celle des billets de Banque les mieux exécutés. Dans quelques jours nous pourrons en envoyer des échantillons aux secrétaires des sociétés d'Agriculture pour qu'ils en commandent la quantité nécessaire aux transactions de chaque société. Déjà les organisations les plus progressives ont adopté le paiement des prix accordés aux concours en "Bons au Porteur" qui seront reçus pour saines, graines fourragères, animaux reproducteurs, etc. Chaque comté disposerait ainsi de toutes ses ressources pour l'acquisition de reproducteurs de choix, instruments perfectionnés, engrais artificiels, semences importées. Ces bons permettront également le paiement des prix le jour de l'exposition, dans le cas où l'octroi du gouvernement

n'aurait pas encore été reçu. Nous pourrions céder ces billets au prix courant pour \$2 le 100 c'est-à-dire que pour \$5 une société recevra assez de *billets pour toutes ses transactions ordinaires*, comme suit :

50 Bons au porteur de \$10 .....	500
50 " " 5 .....	250
50 " " 3 .....	150
50 " " 2 .....	100
50 " " 1 .....	50

250 Bons au porteur valant \$1050

La gravure de ces Billets nous entraîne à des dépenses considérables, mais nous comptons sur l'intelligence et l'initiative des sociétés d'Agriculture pour nous rembourser en partie de nos déboursés. Afin de pouvoir les livrer à un aussi bas prix, nous sommes dans l'obligation de tirer 10,000 billets. Si nous rencontrons le succès sur lequel nous comptons, nous ferons un second tirage pour les sociétés qui n'auraient pu se pourvoir au premier. Peut-être serons-nous dans l'obligation de demander plus pour ce second tirage si le nombre en est petit, aussi recommandons-nous à toutes les sociétés désireuses de se procurer sans retard ces Billets au porteur de nous envoyer de suite leur commande.

L'importation de reproducteurs de choix est aujourd'hui générale. Nous n'avons pas reçu moins d'une douzaine de commandes de toutes les espèces que nous sommes occupés en ce moment à remplir pour les sociétés et les agriculteurs désireux d'améliorer leurs troupeaux. Nous devons dire que les prix varient comme suit livrés à Montréal :

Taureau Durham de 18 mois	\$100 à \$150
Taureau Ayrshire de 18 mois	75 à 100
Béliers Cotswold ou Leicester de 18 mois .....	30 à 50
Verrats de 6 mois .....	16 à 20

**LA PROCHAINE EXPOSITION PROVINCIALE.**



NOUS publions aujourd'hui dans la partie officielle la liste des prix offerts à la prochaine exposition provinciale. L'espèce chevaline sera divisée selon ses aptitudes et par races distinctes. Les races Percheronne, Clyde, Suffolk, et Pur-Sang forment quatre sections distinctes, tandis que les chevaux sans distinction de race seront classés

en gros trait, trait moyen et trait léger. Voilà une amélioration demandée dès longtemps et qui a été obtenue pour la prochaine exposition provinciale. Il n'est pas douteux que ce concours soit de beaucoup le mieux organisé et le plus complet que nous ayons jamais eu. Non seulement le nombre de reproducteurs de choix de toutes les espèces sera considérable, mais encore cette grande fête agricole sera relevée par la distribution solennelle des médailles, en séance publique, par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur. Jeudi soir, le 17 de septembre prochain, a été choisi pour le couronnement des lauréats et nous n'avons aucun doute que cette réunion, dans un des plus vastes édifices de Montréal, ne soit la plus brillante que nous ayons encore vue. Nous engageons les éleveurs désireux de concourir de ne pas perdre un instant pour se préparer. Comme nous avons l'intention de publier un catalogue des animaux, des instruments et des produits exposés, les entrées devront être faites de bonne heure en Août pour être insérés au catalogue. Chaque Société d'Agriculture devrait se faire un devoir d'envoyer à l'Exposition Provinciale, une délégation nombreuse chargée d'étudier tous les départements du concours pour ensuite faire rapport à l'assemblée générale. L'occasion serait bonne aussi pour les délégués de faire pour leur société l'acquisition des reproducteurs de choix dont le comté aurait besoin. En un mot ces expositions sont une grande école ouverte à l'étude de tous les cultivateurs du pays et il est pénible de penser qu'un si grand nombre d'entre eux ne profitent pas de ses enseignements en négligeant de s'y rendre. Que tous les abonnés de la Revue au moins prennent leurs dispositions d'avance et s'arrangent de manière à pouvoir se transporter à Montréal du 14 au 18 de Septembre prochain afin de pouvoir juger par eux-mêmes des progrès immenses réalisés par notre agriculture depuis deux ans soit dans le perfectionnement de nos instruments aratoires, soit dans l'éducation du Bétail de toutes les espèces.

#### L'ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MAI DERNIER.



cette assemblée la question des assemblées régulières de la chambre d'agriculture a été définitivement réglée. Nous disions dans la revue du 6 mai qu'à sa dernière assemblée, la chambre avait résolu de s'assembler tous les trois mois, c'est-à-dire le premier mercredi des mois de février, mai, août et novembre de chaque année. Cette résolution n'ayant pas paru dans le rapport officiel pour des raisons que nous ne voulons pas officier nous avons soumis de nouveau la question à la Chambre d'Agriculture et il a été définitivement résolu que trois réunions régulières seraient convoquées à l'avenir le premier mercredi des mois de mars, juin et novembre.

Une autre irrégularité du Rapport officiel publié le 1er Mai et qui a été corrigée à la dernière séance, c'est que le compte rendu de la visite faite au musée agricole de Washington par le secrétaire sur l'ordre du président et recommandant des dépenses considérables n'a pas été adopté par la chambre mais seulement reçu.

Ensuite que la somme de \$1000 pour le musée de la chambre a été votée non comme un commencement d'exécution du projet soumis par le secrétaire mais pour l'acquisition spéciale des collections anatomiques du Dr. Auzoux et d'une partie de la Bibliothèque agricole.

La question de l'amélioration de la Race des chevaux canadiens a été mise devant la Chambre. La proposition était de voter une somme assez considérable pour nommer une commission chargée de parcourir le pays avec instructions d'acheter les étalons de Race canadienne pure assez beaux pour être revendus ensuite à l'enchère aux sociétés d'agriculture. Nous sommes en faveur de cette proposition parce que ce serait le moyen le plus certain d'établir l'extinction complète de la race des chevaux canadiens purs. Cependant lorsqu'il s'est agi de limiter les localités où devait se transporter la commission, il fut reconnu que ce ne pouvait être que dans le district de Rimouski, de Gaspé, de Saguenay ou de Chicoutimi, où nos entrepreneurs voisins n'ont pas encore, paraît-il, entièrement dépouillé le pays de ses Etalons canadiens purs. Le commandant Fortin qui connaît bien ces régions pour y avoir été souvent interrogé par la chambre, déclare qu'il n'y a pas d'Etalons canadiens dans le bas Fleuve. M. Sylvain, le représentant de Rimouski, nous déclare, même chose. M. Cimon, le représentant de Charlevoix, déclare également que le district de Saguenay est aussi dépourvu d'Etalons canadiens purs. Nouvelle difficulté: où se transporterait donc la commission? Il fut alors décidé qu'une circulaire serait adressée à chaque société d'Agriculture demandant des renseignements sur les localités précises possédant des étalons de Race Canadienne pure. Sur la foi des réponses obtenues, la commission se transportera dans les lieux indiqués et vérifiera les renseignements donnés par la société locale et fera l'acquisition des Etalons répondant aux caractères reconnus par la chambre d'Agriculture comme distinguant la Race Canadienne.

Nous nous réjouissons de ce mouvement car l'enquête établira de manière à ne plus laisser de doute, que chercher l'Etalon Canadien pur aujourd'hui c'est chercher le merle blanc et c'est aussi l'opinion de la majorité de la Chambre d'Agriculture.

La société d'Agriculture de Chateauguay ayant présenté une requête demandant un octroi de \$80 pour lui permettre d'importer un Etalon Percheron, la chambre a fait droit à cette demande bien que le temps limité pour cet octroi fut expiré il y a quelques mois. Nous aimons à croire que vu l'importance d'encourager l'importation d'Etalons de choix, cet octroi, sera continué cette année en faveur des sociétés assez progressives pour ne pas reculer devant les déboursés considérables qu'entraînent ces importations.

Une médaille d'argent et une médaille de Bronze ont été accordés pour les 2 terres les mieux cultivées dans les limites de chaque société d'Agriculture. L'an prochain une médaille d'or sera accordée pour la terre la mieux cultivée dans chaque district judiciaire, le concours ayant lieu entre les premiers prix de toutes les sociétés comprises le district. Dans deux ans peut-être sera-t-il possible alors d'établir le grand prix provin-

cial pour le domaine le mieux cultivé de la Province. C'est en créant ainsi une heureuse émulation parmi les agriculteurs les plus progressifs du pays que nous arriverons à élever l'agriculture au niveau des professions libérales, que nous récompenserons le mérite agricole partout où il se trouve et ennoblirons la carrière agricole en l'entourant de distinctions.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE CHARLEVOIX.



**CETTE** Société, dont le Chef-lieu est à la Malbaie, en est encore à commencer les opérations d'une Société d'Agriculture progressive. Jusqu'ici elle s'est bornée à une distribution de l'octroi du gouvernement parmi ses membres sans faire de secours en grains de semence, graines fourragères et plâtre. De mémoire d'homme, jamais

il n'y a eu d'exposition dans cette heureuse localité; pour ce qui est des récoltes sur pieds, on n'a jamais eu la moindre idée de les faire concourir. Quant à l'achat de reproducteurs de choix, cette proposition a toujours été considérée simplement ridicule. Et cependant cette société privilégiée compte parmi ses membres, M. Cléophe Cimon, l'auteur du fameux projet de culture améliorée dont la publication a fait dernièrement le tour de la presse Agricole et le sujet d'une intéressante brochure par M. Pilote.

Si M. Cimon s'est inspiré de l'apathie, du "Statu Quo" de la société d'Agriculture de sa localité pour conclure de l'inutilité de notre organisation agricole, il a eu raison jusqu'à un certain point. Car si toutes les sociétés ne faisaient pas un meilleur emploi de l'octroi du gouvernement, nous serions le premier à demander leur abolition. Mais heureusement que les sociétés routinières, apathiques, sans initiative, stationnaires et anti-progressives sont les quelques exceptions dont les ennemis du mouvement agricole s'autorisent pour condamner toute une organisation qui a fait des miracles depuis dix ans au point de vue de l'amélioration générale de la culture du sol et de l'amélioration du Bétail.

Mais où le progrès a remplacé la routine et les pratiques mauvaises, il ne faut pas croire que les sociétés ont été abandonnées à elles-mêmes. Il faut au contraire que les hommes intelligents du Comté prennent l'initiative, inspirent la direction, souscrivent largement et fassent adopter les mesures qui ont amené la prospérité et les succès dans les sociétés progressives.

Voilà le rôle dans lequel nous aimerions à voir M. Cléophe Cimon. Au lieu de demander la mort de la société d'Agriculture de sa localité, pourquoi ne met-il pas toute son énergie de grand propriétaire à faire adopter au bureau de direction les mesures essentielles au progrès agricole de son comté. Au lieu de se tenir sur les hauteurs de la science, pourquoi ne descend-il pas au milieu de ses compatriotes pour leur inspirer le véritable savoir et prendre la direction du mouvement agricole de sa localité.

Mais il s'en donne bien garde. Il préfère développer toute notre organisation agricole dans

la même condamnation, dut-elle entraîner avec elles ces sociétés intelligentes, énergiques auxquelles le pays doit sa prospérité.

Charlevoix No. 1 compte 267 membres ayant souscrit \$392; en ajoutant l'encaisse 194, et l'octroi du gouvernement \$222, nous arrivons à une recette de \$950 entièrement absorbée en grains, graines fourragères, plâtre et avec un déficit de \$96. Nous demanderons à la société combien d'années il lui faudrait pour transformer l'agriculture locale avec un pareil système. Heureusement que la Chambre d'Agriculture intervient pour forcer Charlevoix No. 1 à adopter le programme entier d'une société progressive.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE CHAMPLAIN.



**LE** Rapport des opérations de cette société est fait honneur à son secrétaire M. Hubert Trudel qui n'a rien négligé pour exposer à la Chambre d'Agriculture les travaux de l'année et les résultats obtenus, ainsi qu'on en jugera par le rapport ci-dessous que nous publions avec un extrême plaisir. La société est animée d'un vif désir de bien faire mais elle n'en a pas encore pris les véritables moyens. Elle a fait l'acquisition de quelques animaux reproducteurs, créé un parti de labour, distribué des graines fourragères et tenu une exposition annuelle. Tout cela est bien mais encore ne faut-il pas donner plus de la moitié des souscriptions régulières en graines fourragères et faut-il consacrer au moins le tiers de l'octroi annuel à l'achat de reproducteurs de choix. Ensuite les concours des récoltes sur pieds et des terres les mieux cultivées sont-ils de rigueur. Avec ses 340 membres et sa recette de \$1370 Champlain peut tout entreprendre et nous avons droit de lui demander plus que par le passé. L'importation de reproducteurs de choix de toutes les espèces doit maintenant fixer son attention et en adoptant les bons aux Porteurs en paiement des prix de ses concours le Comté peut immédiatement consacrer la presque totalité de son énorme recette à l'achat des Etalons dont il a besoin. En suivant les instructions si positives de la Chambre d'Agriculture, le Comté arrivera au succès éclatant qui distinguent aujourd'hui les sociétés progressives et intelligentes, placées par leur mérite à la tête du mouvement agricole.

#### Rapport du Secrétaire de la Société de Champlain.

La Société d'Agriculture du Comté de Champlain, par l'entremise de ses Officiers et Directeurs, a l'honneur de transmettre à votre Chambre le rapport de ses opérations durant l'année mil huit cent soixante et sept, et de vous faire observer bien respectueusement que le nombre des Membres de la dite Société était de trois cent quarante et un qui ont versé au fonds de la Société une somme de cinq cent dix-neuf piastres, soit \$519.

Le montant souscrit par les Membres de la Société a permis à la Société de toucher le maximum de l'octroi du gouvernement, savoir : \$664.

La balance du fonds de la Société au commencement de l'année 1867, était de \$130.

Qu'un don de \$24 par la Président joint à

quelques autres recettes ont donné une somme de \$56.

Ce qui a donné un montant total de \$1368.25.

La plus grande partie de la recette a été employée par la Société comme suit :

Achat de graines fourragères, c'est-à-dire de trèfle rouge de Vermont, de trèfle rouge du Haut-Canada, et de mil, qui ont été distribués aux Membres de la Société en proportion du montant souscrit par chacun d'eux, la somme de \$306.

Achat de blé de semence qui a été pareillement distribué aux Membres de la Société, la somme de \$205.

A l'Exhibition Agricole et Industrielle du Comté il a été accordé quatre vingt-quinze prix qui ont formé la somme de \$280.

Il a été de plus accordé trente six prix *extras* pour des articles exhibés qui avaient mérité une récompense et qui ont formé un montant de \$25.

Au parti de labour il a été accordé quatre prix de la somme de \$63.

Il a été dépensé une somme de \$33 pour achat, de M. William Evans, d'un crible amélioré de la manufacture de Patherson & Cie., et pour l'achat d'un racleur "earth scraper," pour la société.

Il a été dépensé, pour achat de deux béliers de race améliorée dont un de race Leicester, et l'autre de race croisée, pour les Membres de la Société de la Paroisse de Champlain, la somme de \$50, dont \$34 ont été fournies par la Société d'Agriculture et le reste par les Membres individuellement.

Les dépenses de l'Exposition, le pourcentage du Secrétaire-Trésorier et autres menues dépenses, se sont montées à la somme de \$155.

Le montant total dépensé a donc été de \$1100.

Ce qui a laissé une balance de \$270.

Sur cette somme notre Société, désirant profiter de l'offre que lui avait faite M. J. Perrault, le rédacteur de la "Revue Agricole," décida dans une Assemblée tenue durant le mois de Mars (1867), d'employer \$236 pour aider à payer l'importation de cent-cinquante minots de blé de semence de la mer Noire, que M. J. Perrault s'était engagé d'importer de Russie, pour la Société, en allant à l'Exposition de Paris. Mais ce Mr. n'a pu l'importer faute d'une commande suffisante de la part des autres Sociétés d'Agriculture.

La balance restante a été destinée pour achat d'instruments d'agriculture ou d'animaux, de race améliorée pour l'usage des Membres.

La Chambre d'Agriculture pourra se convaincre facilement par le rapport détaillé qui est maintenant soumis de la manière dont notre dite Société d'Agriculture a employé ses deniers, à rencontré l'approbation générale du Comté de Champlain puisqu'elle a toujours été composée d'un grand nombre de Membres.

Pour ce qui a rapport à l'exposition agricole et industrielle qui a eu lieu en Octobre dernier, la chambre apprendra avec plaisir, que notre Société a eu en vue d'encourager surtout l'amélioration du bétail, la culture du lin et la manufacture des étoffes, toiles et autres objets d'industrie.

Aussi nous ne craignons pas de dire qu'il a

été exposé, en grand nombre, des ouvrages en laine et en toile qui ne laissent rien à désirer sous aucun rapport et qui ont grandement attesté du progrès de cette branche d'industrie dans notre Comté.

L'achat de graines fourragères et d'une certaine quantité de blé qui ont été distribués aux Membres de la Société, a eu le bon effet d'encourager les habitants du Comté à faire partie de la dite Société, tout en promouvant l'amélioration des paccages et des prairies. Ce blé a été distribué aux Membres de quelques Paroisses où la récolte de ce grain avait le plus manqué l'année précédente.

Le parti de labour qui a eu lieu le dix-sept d'Octobre dernier a été un grand succès, en ce qu'il a excité l'intérêt et la rivalité d'un grand nombre d'agriculteurs.

Enfin la Société s'est toujours efforcée de rechercher, dans l'emploi de ses deniers, les plus grands avantages; et le développement des ressources agricoles de notre Comté.

Nous osons espérer que la Chambre d'Agriculture accueillera favorablement le rapport de nos procédés qui lui est respectueusement soumis. Par ordre,

ROBERT TRUDEL,  
Sec.-Trés.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST. HYACINTHE.

La Société d'Agriculture de ce magnifique Comté est une des plus nombreuses et des plus riches de la Province, aussi n'avons-nous qu'un regret, c'est de voir des moyens de progrès si puissants perdus en grande partie pour la cause agricole.

La société compte 465 membres ayant souscrit \$500 comme suit :

La Présentation	\$82	membres,	souscription	\$101
St. Damase	80	"	"	85
St. Charles	43	"	"	46
St. Denis	55	"	"	59
St. Jules	27	"	"	28
St. Bernabé	46	"	"	46
St. Hyacinthe	947	"	"	101
St. Hyacinthe C. 32	"	"	"	32

Si nous ajoutons \$60 de souscriptions additionnelles à St. Hyacinthe, l'encaisse et l'ootro du gouvernement, nous aurions eu une recette totale de \$1333. Avec une recette aussi considérable nous avons le droit d'exiger beaucoup de la société de St. Hyacinthe. Voyons donc comment se partage la défense. D'abord tout le montant des souscriptions, \$500, est rendu de suite aux souscripteurs sous forme de graines fourragères. Ce n'était pas la peine de se donner tant de trouble pour les collecter, sa recette est ainsi réduite à \$900.

Les concours des récoltes sur pied et des terres les mieux tenues, au lieu de se faire pour tout le comté, se fait pour chaque paroisse séparément. Il s'en suit une dépense de \$300 et des résultats à peu près nuls, car il n'y a pas de concurrence sérieuse. Des \$500 restant, l'exposition annuelle des animaux et des produits manufacturés absorbe \$340, la balance, et ont absorbé par les frais généraux.

Voilà tout le travail du comté de St. Hyacinthe pendant une année. Il n'est pas question

de parti de labour ni d'importation d'Étalons de choix. Cependant avec une pareille recette, tout est possible. Les instructions de la chambre d'Agriculture en permettant que la moitié de la souscription régulière soit employée en graines fourragères, économiserait à l'avenir \$267 à la société. En ne faisant qu'un concours de récoltes sur pieds pour tout le comté, une nouvelle économie de \$100 serait également facile. La société se trouverait donc à pouvoir facilement créer un parti de labour et consacrer près de \$400 à l'achat de reproducteurs améliorateurs. Voilà ou doivent tendre tous les efforts des sociétés désireuses d'arriver au succès et à l'amélioration de nos races indigènes. Les cultivateurs intelligents de St. Hyacinthe sont surment assez avancés pour n'avoir pas besoin que la société leur fournisse un dollar de graines fourragères. Ils sont assez riches pour rencontrer cette dépense. Mais ce qui est hors de la portée des agriculteurs c'est l'importation d'un magnifique étalon au prix de \$1000 à \$1200. L'association des petits moyens pour arriver à ce grand résultat peut seul permettre une dépense aussi considérable. C'est pour cela que la société a été créée et que le gouvernement lui vote un octroi annuel. Ce sont les grands moyens d'amélioration qui sont du ressort des sociétés et non les petits qui sont toujours à la portée des cultivateurs. Agir contre ce principe c'est ignorer le but des sociétés.

Il ne manque pas d'hommes intelligents dans le Comté de St. Hyacinthe pour comprendre ces faits et cependant nous sommes encore à attendre leur application. Pendant que les sociétés progressives s'entourent de tous les éléments de succès et favorisent la dissémination des saines notions d'agriculture au moyen de l'abonnement à leur organe officiel, St. Hyacinthe se distingue par une opposition systématique à notre publication, qui seule peut jeter la lumière au milieu de ses opérations. Nous pouvons à coup sûr juger des sociétés progressives par le nombre de leurs abonnés à leur journal officiel. Si nous sommes heureux de compter 350 abonnés dans quelques comtés, il nous fait peine de voir le Comté de St. Hyacinthe au nombre de deux ou trois exceptions routinières et anti-progressives qui s'opposent à la lumière avec l'obstruction du hibou.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PORTNEUF.

**C**ETTE société est à peu près la plus stationnaire et la plus anti-progressive de la province. C'est une ambition comme une autre pour des gens qui ont en horreur, le mouvement et la lumière. Le bureau de direction serait fort contrit de ne pas recevoir cette année l'octroi annuel et cependant la loi à ce sujet n'est pas douteuse. toute société qui emploie la totalité de sa recette en achat de graines fourragères n'a pas droit à l'octroi du gouvernement pour l'année suivante. Voilà où mène l'apathie et une direction sans énergie, mal inspirée, ignorant les seuls moyens possibles de réaliser les progrès les plus urgents. La société arrive tout simplement à la suppression de l'octroi, elle a tué la poule aux œufs d'or.

La société de Portneuf compte 403 membres ayant souscrit \$403 et ayant reçu pour \$1000 de graines, toutes dépenses comprises. C'est-à-dire qu'à chaque membre de cette progressive organisation s'est présenté au secrétaire, tendant de la main gauche \$1 et recevant de la main droite \$2.50 de graine fourragères. O Progrès ! Voilà bien de tes inspirations. Nous recommandons à la sollicitude de la chambre et du ministère de l'Agriculture des travaux aussi gigantesques. Une médaille commémorative, grand module en or, devait être pressée sans retard pour récompenser dignement tant d'initiative intelligente, tant de hardiesse, tant d'énergie.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE NICOLET.

**N**OUS nous trouvons en présence d'une recette de \$274 dont l'emploi explique parfaitement le chiffre peu élevé. Lorsqu'une société est apathique, résistante aux conseils qui lui sont donnés, ferme les yeux à l'évidence des faits accomplis, il n'est pas étonnant que ses souscripteurs soient au nombre de 70 seulement et que le montant souscrit ne s'élève pas au-dessus de \$82. Nicolet No. 2 borne ses opérations herculéennes, 1o à rendre à ses membres le montant de leur souscription sous formes de graines fourragères; 2o à une exposition dont les produits en poches, mesurant un minot, sont un des caractères. C'est dire qu'il est grandement temps que la Chambre d'Agriculture intervienne pour l'obliger à une administration plus progressive, plus propre à réaliser l'amélioration de la culture du sol et de l'éducation du Bétail dans cette importante localité.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE VAUDREUIL.

**R**ACE à l'initiative intelligente de M. Fournier, le secrétaire de cette société, nous constatons un bon emploi des revenus de cette Société. Les concours des récoltes sur pieds et les expositions annuelles ont absorbé la recette. Il faudrait de plus un parti de labour, l'importation de reproducteurs de choix. L'adoption du paiement de prix accordés en bons au porteur prometterait ces importations et nous comptons sur l'intelligence montrée par la société jusqu'ici pour la réalisation de ce projet.

La recette totale est de \$470 y compris \$133 de souscription par 60 membres. Les deux principales dépenses comprennent l'exposition d'animaux, \$250; concours des récoltes sur pied, \$80. La balance est absorbée par les frais généraux.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BELLECHASSE.

**L** est heureux que la Chambre d'Agriculture rende obligatoire pour cette société le concours des récoltes sur pieds, les partis de labour, l'importation de reproducteurs de choix, la distribution des graines fourragères au prix coûtant, car Bellechasse n'a jamais soupçonné de pareils travaux. Croyant avant tout à l'impossibilité du mouve-

ment perpétuel et l'extrême prudence des sages, la société de Bellechasse est demeurée stationnaire, fermant les yeux pour ne pas voir les faits accomplis par les comités progressifs, se gardant bien de prêter une oreille attentive aux conseils pervers des hommes d'initiative. Plus tard ! Plus tard ! a-t-elle répondu jusqu'ici, tant il lui en a coûté de briser avec la routine, les préjugés, la cupidité.

La recette de 1890 est à peu près absorbée par une exposition absorbant \$850 et quelle exposition ? Des prix accordés sans discernement pour tout ce qui peut s'imagination. Les meilleurs minots de pois ont sept prix de \$18 et ainsi de suite. Les articles exposés, trop inférieurs pour ne pas être primes, reçoivent des gratifications de manière que chaque souscripteur de \$3 reçoive certainement \$6, le double de sa mise. Les gratifications se montent ainsi à la somme énorme de \$224.

Voilà les organisations vicieuses qui sont honte et le malheur de notre agriculture. Les ennemis du progrès agricole se servent de ces faits isolés pour demander l'abolition de toutes les sociétés en criant au gaspillage. Nous sommes donc tous intéressés à flétrir le mal partout où il se trouve et à passer le fer rouge de l'opinion sur ces plaies hideuses dont souffre toute l'organisation agricole. Cette année les règlements adoptés par la Chambre d'Agriculture réalisent ces réformes si urgentes.

#### LE PERCHERON COMME REPRODUCTEUR AMÉLIORATEUR.

 OUS avons attendu jusqu'à ce jour la réponse de M. Pilote à la demande que je lui faisais de me donner les caractères distinctifs du cheval canadien. Ne pouvant me les indiquer, toute son argumentation en faveur de l'amélioration du cheval canadien par lui-même devient sans valeur. Le problème de l'amélioration de notre espèce chevaline indigène ne peut se résoudre pratiquement que par l'infusion d'un sang étranger, par le croisement avec une race constante, transmettant tous les caractères que nous recherchons dans le cheval canadien. Pour moi, la race améliorante, c'est la race perchéroise ; pour d'autre c'est la race Clyde. Mais M. Pilote s'oppose à toute importation, c'est l'amélioration de notre espèce chevaline par elle-même qui a seule ses sympathies.

La Société d'Agriculture de Beauharnois, qui possède un étalon Clyde et un étalon perche-

ron, importés à grands frais, s'est justement alarmée des opinions émises par M. Pilote, et à son assemblée du 9 mai dernier, a cru de son devoir de protester contre la conclusion du savant rapporteur par la résolution qui suit, adoptée unanimement.

"10. Après avoir pris en considération le rapport de M. Pilote sur l'étalon percheron, publié dans le *Nouveau Monde* du 21 mars dernier, la Société d'Agriculture de Beauharnois regrette profondément les opinions émises par M. Pilote, dont le seul résultat sera de déprécier les importations d'étalons de choix et de les rendre ainsi plus difficiles si non impossibles à l'avenir ; 20. La société d'Agriculture de Beauharnois affirme sans hésitation que depuis l'importation de son étalon Clyde, les croisements clyde canadiens ont augmenté de 50 pour cent la valeur de l'espèce chevaline du comté ; 30. La Société d'Agriculture de Beauharnois a vu avec plaisir dans cette importation une source de revenus considérables pour chacun de ses membres.

"40. Elle trouve dans l'étalon percheron importé en 1866 des garanties aussi certaines de succès, et condamne sans réserve les hésitations et les craintes de M. Pilote comme fautes et contraires aux faits acquis par sa propre expérience ; 50. La Société d'Agriculture de Beauharnois ne peut attribuer les progrès rapides de puis sept à huit ans qu'à ses importations de reproducteurs de choix et plus particulièrement à celles des étalons Clyde et percheron."

Voilà un témoignage que nous recommandons à la sollicitude du savant rapporteur dont les opinions n'ont pas encore, paraît-il, tout-à-fait tué le percheron en Canada, même parmi les confrères du Révd M. Pilote ; car nous apprenons que M. le curé de Ste. Cécile a refusé \$80 pour un demi-sang percheron âgé de 8 jours. Un autre éleveur de Beauharnois a vendu un demi-percheron âgé de 10 jours \$60, l'acheteur devant en sus nourrir et prendre soin de la mère jusqu'à l'automne.

La Société d'Agriculture de Beauharnois ne pouvant suffire aux demandes, prend en ce moment les mesures nécessaires pour importer dans quelques semaines un second percheron.

La société d'agriculture de Chateauguay, qui à l'an dernier perdu un Percheron de \$1,500 pendant la traversée, n'accepte pas davantage les opinions du savant rapporteur comme faisant autorité, puisqu'elle vient de décider l'importation immédiate d'un nouvel étalon de même race au prix de \$1,200.

## TRAVAUX DE LA FERME.

### ADMINISTRATION DE LA FERME

ANS les fermes auxquelles se trouvent annexés des industries agricoles, telles que distilleries, sucreries de betteraves, féculeries, etc., il n'est pas difficile au chef de l'exploitation d'utiliser, pendant l'hiver, les bras de ses ouvriers et de tirer parti des attelages que l'on est obligé de nourrir à l'écurie ou à l'étable.

Mais dans les fermes qui n'ont point la res-

source d'une campagne industrielle pendant l'hiver, et c'est le plus grand nombre, il faut chercher une occupation aux gens et aux bêtes, afin de mettre à profit les loisirs que le chômage des travaux des champs leur fera. Un cheval à l'écurie coûte bien près de 400 francs par an, et quelquefois même davantage. Si on laisse l'ouvrier à la ferme et le cheval à l'écurie sans avoir rien à faire, c'est une perte sèche qu'il est de l'intérêt d'une bonne administration d'éviter.

### DIRECTION DE L'EXPLOITATION—LOCATION DES FERMES—ÉTATS DES LIEUX.

LES travaux extérieurs pressent encore pendant le mois de juin, et c'est à leur direction et à leur surveillance que doit se consacrer le chef d'une exploitation rurale. Sa comptabilité sera presque bornée à porter les diverses mains-d'œuvre aux comptes qui en profiteront. Cependant il y aura aussi à enregistrer les produits des ventes d'animaux gras et de grains ou de fourrages, si l'on a pu conserver de ces derniers au-delà de la consommation; ces ventes sont souvent assez productives à cette époque de l'année où les réserves sont généralement épuisées et où il faut encore attendre assez longtemps avant les nouvelles récoltes.

Un état des lieux fait au moment de la conclusion du bail ou au moins à l'époque de l'entrée en jouissance est indispensable pour éviter, par la suite, toutes les contestations qui ne manqueraient pas de se produire. Le fermier doit se souvenir qu'à défaut d'état des lieux il est censé avoir tout pris en parfaite conservation.

Il y aurait lieu aussi, en beaucoup de pays, de réviser l'étendue des fermes. Une surface de 60 arpents nous paraît être la moyenne la plus convenable dans l'intérêt des agriculteurs et des propriétaires. Au delà de 120 arpents, ces travaux deviennent si multipliés, qu'un homme ne peut suffire à les diriger, qu'avec une intelligence rare, des connaissances très-diverses, une grande persévérance et une activité qui ne se démentent jamais. Une grande ferme impose aussi à la ménagère des fatigues excessives et une surveillance au-dessus des forces de beaucoup de femmes. Les dépenses, en outre, sont très-difficiles à contrôler, les ventes plus difficiles à effectuer d'une manière fructueuse. Il est bien préférable de consacrer son capital à une exploitation moyenne et à faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir, que d'être restreint dans les avances à faire au sol pour en obtenir des produits en quantité suffisamment rémunératrice.

Nous ajouterons que les longs baux doivent être préférés par tous, que les propriétaires doivent rechercher dans les fermiers, avant toute autre qualité, la moralité et l'intelligence, et que les fermiers se trouveront bien surtout des propriétaires amis du progrès, comprenant que la profession d'agriculteur marche de pair avec les plus nobles, et voyant dans leurs fermiers des conservateurs de leur fortune, en même temps que des hommes dont le travail doit être récompensé par la prospérité.

### PREMIERE FACON DE LA JACHERE.

EST en juin que se donne le premier labour de jachère, après que les labours pour les grains et les racines sont terminés. C'est ce qu'on appelle *lever* ou *verser la jachère*. Depuis que l'assolement alterne à remplacé dans un grand nombre de localités la culture triennale, la jachère s'est trouvée considérablement restreinte, et c'est un immense progrès, mais il ne faut pas croire que par ce fait elle ait perdu de son importance.

La terre qui a longtemps été chargée de récoltes, particulièrement celle qui a porté des prairies artificielles, quels que soient les soins donnés à ces récoltes, finit toujours par se salir d'herbes vivaces; cet envahissement du sol par diverses plantes augmente surtout lorsqu'on a dû négliger certains travaux d'entretien par pénurie de main-d'œuvre, ou par la coïncidence de plusieurs autres travaux plus urgents. Les herbes envahissantes sont principalement : des *chiendents*, des *rumex*, des *chardons*, des *chapelets*, des *lisérons*, etc. Il faut, pour détruire ces diverses plantes, avoir recours à la jachère d'été, qui seul peut complètement nettoyer la terre. Tout à tour, on enterre les graines des plantes adventices par de légers labours; on fait germer ces graines; on expose les racines du gazon produit à l'action du soleil pour le détruire; on donne des hersages répétés pour ramasser et enlever les racines traçantes. Ces diverses opérations, multipliées dans un ordre convenable, finissent par faire disparaître toutes les herbes adventices, par détruire toutes les mauvaises graines.

Un autre bienfait de la jachère, dans les terres argileuses, est de soumettre alternativement toutes les parties du sol au contact de l'air, de la chaleur et des rosées. L'action du soleil et de l'air peut seule amener ces terres dans un état de division et de porosité durable dans toute la couche retournée par la charrue.

Les binages données aux récoltes jachères ameublissent seulement la surface du sol; ils n'ont pas d'action pour émietter le fond ou pour détruire les racines des parasites vivaces, et faire germer les mauvaises graines qui se conservent indéfiniment lorsqu'elles sont profondément enterrées.

La première façon de la jachère, que l'on nomme *déchaumage*, doit être donnée superficiellement pour ramener en dessus les racines des graminées, telle que le chiendent, qui ne s'enfonce guère au-delà de 2 ou 3 pouces. Un labour profond maintiendrait cette racine entre deux terres, et la herse n'aurait sur elle qu'une action restreinte, tandis qu'un hersage énergique donné presque immédiatement après un labour léger, avant que la terre se soit reprise, arrache toutes ces racines et les remonte à la surface. On peut ensuite, lorsqu'elles sont desséchées, les rassembler et les brûler sur place ou les emporter. La levée de la jachère ne se donne que lorsque le déchaumage est terminé. Il faut, entre ces deux labours, répéter les hersages aussi souvent que la terre se couvre de jeunes herbes, que les pluies de printemps font germer en abondance de mauvaises graines. Les hersages donnés à temps détruisent complètement tout le gazon.

### HERSAGE, SARCLAGE, ROULAGE DES AVOINES, BLES ET ORGES.

LORSQUE les avoines semées en mai ont pris deux feuilles, il est temps de procéder au hersage de ces grains: en même temps que les avoines, une multitude de graines ont germé, la herse les détruira.

Presque toujours il reste des mottes dans les jeunes avoines, et l'on doit, avant de les soumettre aux hersages de juin, y passer un lourd rouleau: on herse ensuite, et l'on roule encore.

Lorsque l'on sème des *petites graines* (mil, tréfilé, etc.) dans les avoines, on ne procède à cette semaille qu'après avoir donné le premier roulage.

Les seconds hersages que l'on donne après la pousse des avoines sont aussi nécessaires que ceux des blés, et ils sont même devenus plus généraux.

On herse plus rarement les orges que les avoines; cela ne tient pas à ce qu'elles en aient moins besoin que ces dernières, lorsqu'elles sont dans des terres semblables, mais à ce qu'elles se plaisent dans des terres peu consistantes, où la herse arracherait l'avoine aussi bien que l'orge.

Toutes les terres ne peuvent pas supporter un hersage aussi énergique les unes que les autres: nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit sur ce sujet à l'occasion des travaux du mois de mai: nous ne reviendrons par non plus sur les détails que nous avons donnés sur les seconds hersages des blés.

#### TOPINAMBOURS.

On herse en juin les topinambours plantés en mai, dès qu'ils commencent à se salir. On doit leur donner cette façon très-énergiquement en opérant en long, en travers et en diagonale.

#### FEVEROLES.

Les féveroles d'automne se binent dès le mois de mai, mais celles que l'on a semées en avril ne reçoivent de binages qu'à la fin de juin, si elles ont eu le hersage énergique que nous avons indiqué pour le mois précédent. On peut même, si l'herbe ne se montre pas encore, retarder ce binage jusqu'aux premiers jours de juillet. Lorsque les fèves ont été semées en lignes doubles, nous les avons décrites, la houe à cheval fait le plus fort de ce travail, qu'il n'y a plus qu'à compléter en passant avec la binette à bras dans le double rang de fèves. Lorsqu'on les a semées à la volée, c'est que l'on a renoncé au bénéfice des nettoyages que permet la culture des fèves pour les récoltes suivantes. Cependant, dans ce cas, le hersage après la levée, que l'on peut renouveler au bout de quinze jours, peut jusqu'à un certain point, s'il est donné avec soin, tenir lieu de fausses ultérieures.

#### CAROTTES.

DANS les années dont le printemps est doux et pluvieux, les carottes semées de bonne heure en mai sont déjà débordées par les mauvaises herbes, lorsqu'elles ne succèdent pas à elles-mêmes ou à une culture permettant de faciles nettoyages, comme la pomme de terre. C'est dans ce cas qu'il est avantageux de les avoir semées un peu dru. Lorsqu'elles commencent à marquer leur raie par leurs feuilles cotylédonaire déliées comme des cheveux, il ne faut pas tarder plus longtemps à leur donner le premier binage. Il n'est pas besoin de dire que cette façon ne peut se faire qu'à bras. Les ouvriers commencent par passer la binette de chaque côté du rang des carottes, puis ils binent le milieu en revenant. Chacun d'eux prend un rang et ne doit nullement se pré-

occuper d'éclaircir le plant cette première fois.

La seconde façon se donne à quinze jours ou trois semaines d'intervalle, en sorte que dans une culture de quelques arpents, lorsque les ouvriers sont arrivés à la fin de la pièce, ils reviennent la prendre au commencement. Cette seconde façon, donnée à temps, décide du succès de la récolte. Outre les nouvelles herbes que le premier binage a fait lever, il en est resté qui ont échappé aux ouvriers, surtout dans le voisinage des jeunes carottes. Toutes ces mauvaises herbes disparaîtront cette fois, et les carottes doivent être éclaircies avec soin, de manière qu'il n'en reste pas deux l'une près de l'autre et qu'elles demeurent à neuf pouces les unes des autres dans le rang. On peut, pour cette seconde façon, biner les intervalles entre les rangs avec la houe à cheval, pourvu que le conducteur de l'instrument et le cheval aient également l'habitude de ce travail.

Le troisième binage des carottes ne s'exécute ordinairement qu'après la moisson des céréales et ensuite la terre reste propre jusqu'à l'arrachage.

#### LIN.

LE lin, qui redoute extrêmement les mauvaises herbes dans sa jeunesse, reçoit en juin un sarclage plutôt qu'un binage. Cette façon, qui demande beaucoup de soin, consiste simplement à arracher à la main les mauvaises herbes. Plus tard le lin prend de la force, ombrage le sol et n'a plus rien à redouter de celles-ci.

#### SEMIS DES ORGES.

L'ORGE de printemps se plaît dans une terre meuble ou de consistance moyenne. Elle n'aime ni le sable ni l'argile, et il lui faut un sol riche ou bien fumé pour donner de beaux produits. Contrairement à l'avoine, elle vient mieux après deux labours, à la suite d'une céréale, que sur un défrichement de pré ou de tréfle. Sa véritable place, dans l'assolement alterne, est après une récolte jachère. Lorsqu'elle vient après une céréale, elle doit terminer la rotation, parce qu'elle est très-épuisante.

Il ne convient guère de semer l'orge avant le mois de juin, à cause des gelées tardives, qui lui sont contraires. Comme sa végétation est très-rapide, il y a quelques cultivateurs qui, dans des circonstances exceptionnelles, prolongent sa semaille jusqu'à la fin de juin. Mais le mieux qui leur arrive est de faire une chétive récolte; le plus souvent ils ne récoltent absolument rien du tout.

Il est, dans les campagnes, un proverbe qui dit: il faut semer l'orge dans la poussière et le blé dans la boue. Sans reconnaître la justesse de ce dicton à l'égard du blé, il nous paraît vrai pour l'orge; c'est-à-dire qu'elle doit être semée dans un terrain bien ressuyé et bien pulvérisé.

On emploie deux minots d'orge pour les semailles de printemps. Il est à propos de pousser cette dernière quantité à deux minots et demi pour les semailles tardives.

## ANIMAUX DE LA FERME.

## NOURRITURE ET SOINS A DONNER AUX ANIMAUX—DES ATTELAGES.



Le cultivateur se trouvera bien de continuer à suivre les conseils donnés à l'occasion des travaux du mois de mai, en ce qui concerne la ration des bêtes de trait. Néanmoins, lorsque les travaux pressent, on se laisse aller volontiers à abuser des attelages et à leur demander, le soir surtout, un travail prolongé.

Il est bon d'ajouter dans ce cas à leur provenance une ration de son frisée, qu'on leur donne en rentrant à l'écurie après l'attelée du matin. On évite par ce moyen bien des maladies inflammatoires, et les chevaux rafraîchis et en partie désaltérés mangent avec appétit leur fourrage en attendant qu'ils soient conduits à l'abreuvoir. Je dis les chevaux, parce que les bœufs n'étant pas soumis à un travail aussi fatiguant et aussi prolongé que les premiers animaux, n'ont pas autant besoin de ce supplément de nourriture, qui toutefois leur est tout aussi nécessaire lorsqu'on les soumet à un travail continu. On donne, pour deux chevaux ou deux bœufs, 2 à 3 gallons de son avec un demi seau d'eau dans une barbotière, lorsqu'ils reviennent du travail. Le bien-être qu'ils éprouvent de cette légère nourriture fraîche les détermine à tirer leur fourrage, auquel, lorsqu'ils souffrent de la soif, ils ne touchent pas tant lorsqu'ils n'ont pas bu. De la sorte, les deux heures consacrées au repos sont complètement employées à réparer leurs forces.

## JUMENT POULINIÈRE ET POULAINS.



Comme l'élevage commence en mai, ainsi que nous l'avons dit à l'occasion des travaux de ce mois, pour se continuer jusqu'en août, les juments mettent bas de avril à juillet. Nous n'avons rien à ajouter aux indications précédemment données pour les soins qu'on doit prendre au moment de la délivrance des juments qui poulignent pendant le mois de juin, et pour ceux dont il faut entourer les jeunes poulains.

Les juments qui ont mis bas en avril peuvent faire actuellement un travail léger, pourvu qu'on ne les tienne pas trop longtemps éloignées de leurs poulains. A moins que le temps ne soit extrêmement doux, on ne laisse pas ces derniers accompagner leurs mères. Il faut éviter que les unes et les autres ne s'échauffent, et, si cela arrivait, il faudrait traire les mères pour empêcher les poulains de têter immédiatement.

## ESPECE BOVINE.



Fin de n'être pas embarrassé à cette époque de l'année pour la nourriture du gros bétail, il faut s'être approvisionné d'assez de betteraves, de carottes, de navets et de topinambours, de manière à pouvoir disposer, jusque dans la première quinzaine de juin, 4 à 6 lbs. de ces racines par jours et par 100 lbs. du bétail vivant. Les vaches laitières aussi bien que les bœufs d'attelages ne se

conservent en bon état de produits et de travail avec une partie de leur ration en paille qu'à la condition de ne pas manquer de racines. Il n'est pas, au reste, un simple métayer qui ignore qu'il doit conserver ses meilleurs fourrages pour en donner une provende à ses bœufs de trait pendant toute la durée des travaux du printemps. Mais les cultivateurs ne se persuadent pas aussi bien que leurs bêtes de rente doivent des bêtes de ruine lorsqu'elles sont mal nourries.

Quant aux élèves, si l'on peut leur donner avec de la bonne paille à discrétion, quelques lbs. de racines, on se dispensera de leur faire pâturer les herbes avant qu'elles soient poussées suffisamment, et ils traverseront sans déprimer, en quelques mois, de la fin de l'hiver et du premier printemps où les pâtures, dépouillées de végétation, ne leur offrent aucune ressource.

Ce n'est que lorsqu'ils seront entrés dans cette voie depuis longtemps frayée, que les cultivateurs reconnaîtront que le bétail nourri avec une abondance réglée selon les ressources de l'exploitation, est, dans les fermes, une source de bénéfices, qui ne le cède pas en importance à la production des grains.

## ENGRAISSEMENT DES VEaux.



L'engraissement des veaux se prolonge dans certaines localités pendant toute l'année; mais le mois de juin est pour les fermiers une bonne époque pour le terminer.

Dans certains pays on tue les veaux dès l'âge de 3 à 4 semaines; ailleurs, au contraire, on engraisse le plus grand nombre des veaux vendus pour la consommation de Paris, on ne tue les veaux gras qu'à l'âge de 4 à 5 mois. Et cependant, la chair des veaux achetés à peu près dans toutes les régions et venant de n'importe quelle race est plus blanche et plus succulente que partout ailleurs. C'est que la nourriture fait ici la qualité de la viande. Vers l'âge de 2 à 3 mois, on commence l'affinage ou le blanchiment de la chair en donnant aux veaux, outre du lait, des buvées composées de farine de froment et d'œufs bien battus ensemble dans de l'eau tiède.

## BASSE-COUR.



A basse-cour exige maintenant tous les soins de la ménagère. Les poulets nouveaux réclament une vigilance incessante, et toutes les poules qui n'ont pas encore demandé à couver veulent maintenant se livrer à l'incubation. La meilleure nourriture que l'on puisse donner aux jeunes poulets pendant les six ou huit jours qui suivent l'éclosion se composera de mie de pain très-rassi, émietté entre les mains et mêlée avec un jaune d'œuf dur. Petit à petit, à mesure qu'on augmente la quantité de pain, on diminue celle des œufs jusqu'à la supprimer au bout de huit jours. On les remplace alors par quelques grains de petit blé, que les poulets s'accoutument à bêqueter. De quinze jours à trois semaines on cesse progressivement de donner du pain, et le petit blé fait

la base de la nourriture des poulets que leurs mères conduisent sur les fumiers et dans les vergers, où elles leur apprennent à gratter pour trouver des grains et des vermicelles. On doit tenir en tout temps à la portée des poulets de l'eau pure dans des terrines faites à cet effet, et dans lesquelles ils ne peuvent pas se noyer, comme cela arrive lorsqu'on les laisse courir près des abreuvoirs des poules. Toute espèce de nourriture mouillée ou liquide doit leur être interdite pendant leur jeune âge.

Il n'en est pas de même des canetons et des jeunes oisons auxquels on donne du son et des herbes hachées, particulièrement des salades et des feuilles de choux. Ces animaux ne profitent jamais mieux que lorsqu'ils ont à leur disposition une mare ou une eau courante, dans laquelle ils vont continuellement harboter pendant leurs repas.

Les dindes couveuses demandent des soins aussi assidus et ont besoin d'être encore plus surveillées que les poules couveuses. Si l'on n'y veillait, elles se laisseraient, pour la plupart, mourir sur leurs œufs. Il faut donc tous les matins, lorsqu'on les a levées pour les faire manger, les mettre dans l'impossibilité de retourner sur leurs œufs, soit en fermant leurs paniers, soit en les mettant dans une autre pièce. Et encore leur fièvre d'incubation est quelquefois si violente, que l'on est obligé de persécuter ces pauvres bêtes pour les empêcher de s'accroupir dans le premier coin venu. Lorsqu'elles ont secoué leur torpeur, elles se mettent à manger avidement, boivent, font leur ordures, et courent ensuite à leur panier, où l'on peut alors les réintégrer sans aucune crainte jusqu'au lendemain matin.

Les lapins continuent à recevoir les mêmes soins que dans les mois précédents; on commencera bientôt à pouvoir leur donner quelques herbes fraîches.

#### DETERMINATION DU RENDEMENT DES ANIMAUX EN VIANDE NETTE.

**D**OUS recevons d'un de nos meilleurs abonnés la demande des calculs à faire pour trouver le poids des animaux par le mesurage. C'est toujours un nouveau plaisir pour nous que de répondre aux questions agricoles qui nous sont soumises et nous n'avons qu'un secret, c'est qu'elles ne nous soient pas faites plus souvent.

Voici la lettre de notre correspondant :

*Monsieur le Rédacteur de la Revue Agricole.*

Voulez-vous, s'il vous plaît, donner à un de vos lecteurs les plus assidus, dans votre prochain numéro de la Revue Agricole, les moyens de calculer approximativement le poids d'un animal gras, bœuf ou porc. Je sais qu'il faut en mesurer la longueur et le contour, mais je ne sais pas où la longueur commence et finit ni où le contour doit être pris. Vos lecteurs en général aimeront, j'en suis certain, à recevoir là-dessus telles informations, que vous pourrez leur donner, et moi en particulier vous serai obligé, car ayant un assez bel animal à vendre, j'aimerais à en connaître la pesanteur et par là la valeur d'après le prix des viandes au temps de sa vente.

On établit par expérience que 41 pouces cubes de l'animal sur pieds pesait en moyenne une livre de viande nette. En cubant par conséquent un animal il est facile d'obtenir le poids de viande nette après l'abatage. Pour les bêtes à cornes et les bêtes à laine, après avoir posé l'animal d'aplomb, on prend la circonférence en pouces immédiatement derrière les pattes de devant, puis la largeur depuis le haut du garot jusqu'à la pointe de la fesse. Pour les porcs, la largeur se mesure depuis le garot jusqu'à la naissance de la queue. Ces dimensions obtenues, il faut cuber l'animal en le considérant comme un cylindre, c'est-à-dire multiplier le carré de la circonférence par la largeur et le produit divisé par 516 donnera le poids de viande nette en livres.

Soit un bœuf mesurant 88 pouces de circonférence, 63 pouces de largeur, le calcul sera comme suit :

$$88 \times 88 = 7744 \times 63 = 4878,72 \times 516 = 945 \text{ lbs.}$$

La viande nette est un peu plus que la moitié du poids vif chez les animaux en bon ordre. Dans le cas d'un engraissement excessif il faudrait ajouter cinq pour cent, au contraire dans le cas d'un animal en mauvais ordre il faudrait diminuer de 5 pour cent et même jusqu'à 10 pour cent pour les animaux maigres.

La viande nette ne comprend que les quatre quartiers. Les issues, comprennent la peau pesant en moyenne 6 pour cent du poids vif; le suif 8 pour cent du poids vif. La tête, les pattes, les intestins et le sang avec la peau et le suif forment les issues et valent en moyenne le quart de la viande nette pour les bêtes à cornes. Les issues des porcs valent à peu près le huitième de la viande nette. A l'aide de ces données, il est toujours facile d'arriver à un calcul approximatif de la valeur d'un animal sur pied et de son prix de vente.

ALEX. MACDONALD.

#### LES ŒUFS, POUR SAVOIR S'ILS SONT BONS.

**L**y a différentes manières d'éprouver les œufs afin de savoir s'ils sont bons. Plusieurs personnes ont pour procédé de se mettre dans l'obscurité avec une lumière et de regarder à travers l'œuf, dont la transparence est toujours un bon indice. C'est un bon moyen, mais d'une lenteur reconnue. Voici une autre manière que nous conseillons comme infailible et très-expéditive. C'est de mettre les œufs dans l'eau: ceux qui sont bons flottent sur le côté; au contraire, les gâtés flottent toujours sur le bout.

#### DU RUCHER.

**D**ANS les pays de bois et de landes, les ruches ne demandent d'autres soins que ceux de propreté et d'entretien que nous avons indiqués à l'occasion des travaux agricoles des mois précédents. Mais dans les contrées à cultures variées, surtout si le temps est doux, la reine fait sa ponte et les abeilles augmentent en nombre; les fleurs qui commencent à courir les champs donnent déjà de la nourriture; mais la quantité ainsi obtenue cessera

d'être suffisante dès que le temps deviendra mauvais, et il faut avoir soin de fournir du miel aux ruches. On rehaussera les ruches anciennes pour donner de la place à l'accroissement de la population; les ruches mortes seront bien net-

toyées et même frottées avec des plantes aromatiques; les parties moisies des gâteaux en seront retranchés. Il faut qu'elles puissent devenir l'asile des nouveaux essaims dès qu'il va s'en former.

## LE JARDIN ET LE VERGER.

### TRAVAUX DU MOIS DE JUIN.

N continue, durant ce mois, à répiquer le reste des plants élevés sur les couches chaudes et on sème de nouveau des raves, des cives, des laitues, des garnitures de salades, du cresson, de la moutarde, de la pimprenelle et des épinards; même des pois et des fèves pour manger en vert. Pendant un temps pluvieux, ou peu après, on sarcle, on éclaircit, on bine, on butte les pois, les fèves, le blé-d'inde, les topinambours, et autre plantes. On rame les pois, les fèves, on échenille les arbres et arbustes, enfin on pourroit à tout. Si on est proche d'une ville ou village populeux, on envoie porter aux marchés, dans les paniers, les produits du jardin, pour les y vendre.

#### AÏL.

On doit biner l'ail lorsque les feuilles sont à moitié de leur grandeur, et lorsqu'elles sont jaunes, on arrache les pieds, on les lie en bottes, avec les feuilles et on les fait sécher au soleil, pendant douze ou quinze jours et ils se conservent ainsi pendant des années.

#### ASPERGE.

Les aspergeries n'exigent d'autres soins que d'être tenues propres, béchées les printemps et l'automne, binées et sarclées une ou deux fois l'été, enfin chargées et fumées tous les trois ans.

On doit couper les asperges avec adresse, sans blesser le tronc.

#### BLE-D'INDE.

Le premier renchaussage se fait quand le pied a six pouces de haut, le deuxième quand il a un pied et demi ou deux pieds, temps auquel la fleur commence à pousser.

On aura soin à chaque renchaussage de le buter, de l'éclaircir, et d'ôter les pousses qui se font au bas des tiges, que l'on donne à manger aux animaux, qui les aiment beaucoup.

#### CAROTTE.

Quand la carotte a pris de la force, elle étouffe les plantes parasites. Si on a semé par sillons, on bine avec une fourche pour ameublir la superficie de la terre, ce qui ne peut se faire si on a semé à la volée.

Beaucoup de jardiniers coupent les feuilles une ou deux fois, dans la saison, pour en nourrir les animaux, ce qui ne doit se faire et n'est excusable, que dans la rareté du fourrage.

#### CÉLÉRI.

On doit le semer sur une couche chaude en avril, où on le repique une fois avant que de le mettre en place, dans les premiers jours de juin.

La place pour le recevoir, doit consister en deux ou plusieurs fosses, à trois pieds de distance les unes des autres, de huit pouces de profondeur.

On jette à droite et à gauche la terre qu'on tire des fosses, on bêche le fond, après y avoir jeté deux ou trois pouces de bon terroir; ensuite on y plante les pieds de céleri à 6 ou 7 pouces de distance, et on arrose abondamment.

On met sur les ades des fosses, de la laitue, des raves, qu'on a le temps de cueillir avant qu'on ait besoin de la terre de ces ades pour buter le céleri.

Il faut choisir un temps couvert pour faire cette plantation; il faudra sarcler avant de buter. Ce butage consiste à prendre la terre jetée de chaque côté des fosses, et à la jeter près des pieds de céleri, où on l'affermir avec le dos de la bêche, en prenant garde de ne pas couvrir le cœur du céleri; cette opération que l'on répète un mois après la première et rarement trois fois, le fait blanchir et met le propriétaire en état de le vendre ou de le manger.

#### CHOUX.

On les transplante, quand ils sont assez forts, par un temps pluvieux, sur un carré de terre bien ameublée et fumée, à un et deux pieds de distance les uns des autres et en quinconce sur des lignes droites.

Il faut les sarcler, arroser et buter, deux ou trois fois pendant la saison. On peut vers la fin de la saison, enlever une couple de feuilles basses des choux et les donner aux animaux.

#### EPINARD.

On coupe ordinairement les feuilles rez de terre et à la poignée, quand on veut les manger; il vaudrait mieux cueillir une à une celles qui ont acquise tout leur développement.

#### FÈVES.

Quand elles sont hautes de trois à quatre pouces on doit les biner et buter, une ou deux fois par un temps humide, après quoi on les laisse tranquilles.

On les mange verts dans le principe, avec la gousse et mieux quand elles sont mûres; ce dont on s'aperçoit quand les fauces changent de couleur.

On les cueille en arrachant le pied, qu'on laisse étendu sur la terre pendant quelques jours pour achever la dessiccation et la maturité; ensuite on bat au fléau celles qui sont pour être semées.

#### MELON.

Quand les melons ont quatre feuilles, on les éclaircit; on ne doit garder sur chaque butte que deux ou trois pieds, les plus beaux; on ne les taille pas, on se contente, lorsque le fruit commence à nouer, de disposer les branches de manière à les empêcher de se croiser; on retient ces branches en place avec de petites fourches de bois et quand elles ont depuis deux jusqu'à quatre pieds, on enterre le bout de la branche, en laissant cependant l'extrémité à l'air; elles prennent racine et nourrissent par ce moyen le maître-pied et ses fruits.

Il faut sarcler et biner ces melonnières, arroser les pieds de melons, avec le gouleau de l'arrosoir dans les sécheresses et non pas les feuilles.

#### NAVET.

Les soins qu'exigent les navaux lorsqu'ils ont quatre à cinq feuilles se réduisent à les sarcler, à arracher les pieds qui sont à moins de six pouces les uns des autres et à regarnir par des repiquages les places où il en manque; quinze jours après on doit donner un léger binage, puis un second un mois plus tard.

On peut sans beaucoup d'inconvénients, après ces binages, enlever tous les quinze jours les deux feuilles inférieures sur chaque pied, et les donner aux animaux.

#### PATATE.

Aussitôt qu'elles sont levées et ont acquis trois ou quatre pouces de hauteur, on les renchausse à la charrue, ou à la pioche; des enfants arrachent les mauvaises herbes et perfectionnent le renchaussement avec un rateau en écrasant les mottes; on répète ce travail au moins deux fois pendant la saison.

#### PERSIL.

On peut commencer à en faire usage aussitôt qu'il a cinq à six feuilles; il vaut mieux employer l'ongle pour détacher les feuilles que de les couper avec un couteau; en coupant les tiges avant la floraison on prolonge l'existence du pied pendant deux et trois ans.

#### SCORSONERE.

Lorsque le plant a trois ou quatre feuilles, on l'éclaircit de manière à laisser deux pouces de distance entre chaque pied; on bine trois ou quatre fois durant l'été.

Elle se cueille et préserve comme les autres plantes pivotantes: elle peut rester en place l'hiver, si on a la précaution de la couvrir l'automne avec des branches de sapin.

#### TOFINAMBOUR.

Quand le plant a six pouces de hauteur, on le renchausse soit à la charrue, soit à la pioche: on le bine, on le sarcle et on l'éclaircit de manière qu'il reste un espace de neuf à dix pouces entre chaque pied.

On en cueille une partie l'automne pour le besoin et on laisse le reste en terre jusqu'au printemps suivant, où il est d'une grande utilité pour les hommes et les bestiaux.

#### CITROUILLES.

On fait généralement les semis de citrouilles dans les premiers jours de juin. Les terres où on veut les exécuter doivent avoir été bien ameublées par des labours préalables. Si l'on veut cultiver en billon, on enterre le fumier de manière qu'il occupe le centre des ados; on répand directement sur le fumier les semences trempées préalablement durant un jour dans l'eau, et l'on recouvre à l'aide du labour par lequel on termine les ados. Si on veut cultiver par fossés ou poquets, on laboure à plat, puis on creuse à la bêche, à des distances de 4 pieds, des trous circulaires de 4 pieds de diamètre et de 15 à 18 pouces de profondeur; on remplit ces trous de fumier, on place au milieu deux ou trois semences, en dirigeant leurs pointes vers le bas, et l'on recouvre le tout de 1 pouce de bonne

terre ou de terreau. On bine après la levée, on éclaircit au besoin, on transplante pour remplacer les pieds manquants, et enfin on butte. Plu on taille, c'est-à-dire qu'on supprime les tiges à 9 pouces au-delà du fruit, lorsque ce fruit a atteint un diamètre de 12 pouces. On ne laisse sur chaque pied que de 3 à 5 fruits.

La citrouille de Touraine ou palourde est la variété la plus cultivée comme nourriture pour les bestiaux.

#### Les courges, citrouilles ou potirons

Se sème en pleine terre à la fin de juin. On creuse des trous carrés de 3 pieds de côté, sur 1½ de profondeur. On en fait ordinairement une rangée sur laquelle les trous sont espacés entre eux de 4 pieds. Si l'on en fait plusieurs rangées, on les établit à 10 pieds de distance les unes des autres. On emplit les trous de bon fumier de cheval, que l'on recouvre de 9 pouces de terreau bien consommé et l'on sème dans chaque trou trois graines. Lorsque ces graines sont levées, on ne conserve que le pied le plus fort en coupant les autres au-dessous des cotylédons. Les variétés les plus estimées sont:

*Le potiron citrouille*, la plus volumineuse des courges, dont l'écorce est le plus souvent unie et d'un jaune plus ou moins pâle;

*Le potiron d'Espagne*, qui a l'écorce verte et est plus délicat que le précédent;

*Les giraumons ou courges melonnées*, dont la chair est ferme et sucrée et dont les formes les plus bizarres revêtent les couleurs rouges, jaunes, vertes, mariées de la manière la plus élégante;

Enfin la *course pleine*, à fruit long, chair rouge, dont l'intérieur est presque plein.

#### Les concombres.

On sème à la même époque et de la même manière les concombres de pleine terre; seulement les fosses sont de deux tiers plus petites que les précédentes, et un espacement de 3 pieds entre les rangs est suffisant.

#### Arrosage.

Toutes les fois que l'on a fait des arrosages, il faut y procéder le matin, et non le soir, à cause de la fraîcheur des nuits.

#### Recoltes.

Les seules produits que donne en juin le jardin potager des fermes sont la laitue, l'oseille et les petits radis.

#### Verger.

Le mois d'avril est la saison la plus favorable pour faire les greffes en fente. Si l'année est hâtive, on commence à écussonner à la fin du mois; mais, à moins d'avoir beaucoup de greffes à pratiquer, on peut tarder, car on a tout le mois de mai pour faire la greffe en écusson.

On termine la taille des arbres très vigoureux que l'on a réservés pour la fin; les autres doivent avoir été taillés pendant le mois dernier au plus tard.

Il ne faut pas tarder à ébourgeonner les arbres taillés, des que les bourgeons se sont développés de 1 pouce au plus. D'un ébourgeonnement judicieux dépend, autant que de la taille, l'avenir d'un jeune arbre fruitier.



## TRAVAUX D'ENTRETIEN.

On bine en juin les arbres transplantés et les jeunes pousses des semis, lorsque le sol s'est durci à la surface; cette opération doit s'exécuter avec beaucoup de précautions. On affermit aussi dans les pépinières ou en place le jeune plant qui a été déchaussé par les gelées. On couvre ensuite le sol de feuilles ou de branches, afin d'entretenir de la fraîcheur autour des plants nouveaux.

Les arbres plantés au bord des chemins doivent être garantis, par des épines, de l'approche du bétail qui est abandonné maintenant au parcours. On doit avoir soin de tenir en bon état toutes les clôtures qui entourent les semis et les plantations.

Il faut enfin s'occuper de réparer les sillons d'écoulement, qui ne sont pas moins utiles aux cultures forestières qu'aux cultures arables.

L'époque est excellent pour l'épêttement et l'émondage, qui font naître de nombreux rejets sur les peupliers, les grands saules, le tilleul, l'orme, le frêne, les érables, le charme et le chêne.

## EXPLOITATION.

L'exploitation forestière se borne actuellement à celle des taillis de chêne, dont on veut employer l'écorce pour la tannerie. On coupe aussi les brins dont on veut faire des cerceaux et les osiers qui doivent être pelés.

## REPIQUAGE DES CHOUX.

On repique vers la fin de mai les plants de choux qui ont été jetés en pépinière; on repique aussi les botteraves et les rutabagas qui ont été faits par ce même procédé de culture. Pour les choux de grande espèce on espace les lignes de 2½ piécs, et on laisse la même distance entre les plant dans les lignes.

On opère par un temps de pluie ou bien quand la terre est encore fraîche. Quelquefois on fait de ados de 7½ piécs de large, au moyed de charrues à dkux versoirs. On repand le fumée dans les raies, et l'on refusef les ados par le milieu, de manière à recouvrir l'engrais au-dessus duquel la plantation s'opère.

Cette même méthode est employée pour repiquer les botteraves et les rutabagas, lorsqu'on ne sème pas ces racines directement en place.

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

## ORGUES AMERICAINES

OFFERTS EN PRIMES PAR LA "REVUE AGRICOLE."

LES remarques qui suivent au sujet de ces instruments si recherchés ne manqueront pas d'intéresser un grand nombre de nos lecteurs. Nous les invitons à en faire leur profit.

Cent un facteurs d'orgues de différentes espèces réclament chacun pour leurs instruments la supériorité sur ceux du monde entier. L'orgue Américain, étant encore nouveau, le public ne peut encore juger avec connaissance de cause, de ses imminentes qualités ou de ses défauts. Pour arriver à une appréciation bien motivée il faut partir d'une base appuyée sur certains faits bien connus.

C'est avec plaisir que nous consacrons l'espace nécessaire à l'insertion de ces faits, car nous savons qu'il n'y a pas une famille, une église, une maison d'éducation dans tout le pays qui ne soit intéressée à ce sujet. Nous savons également que c'est un véritable malheur pour aucune d'elles, de faire l'acquisition d'un orgue inférieur ou sans valeur qui sera la source d'une foule de contrariétés et d'ennuis. Nous savons que cet article nous vient d'une autorité tout à fait compétente et nous ne craignons pas de le recommander à nos lecteurs.

On nous demande souvent, qu'entendez-vous par "Orgues à anche?" Nous répondons: Ces orgues ne sont généralement que les anciens harmoniums déguisés. Plusieurs de ces Orgues ont les mêmes soufflets, les mêmes anches, et la même disposition générale intérieure. Avec les soufflets placés de côté pour gagner de l'espace, les constructeurs ont tout simplement mis plus de luxe dans la boîte et donné un nom plus prétentieux à leurs instruments. Mais un orgue, pour être véritablement un Orgue, doit

avoir un coffre à air ou réservoir distinct des soufflets dans lequel s'adaptent les anches: De manière que le son puisse prendre de l'ampleur et ressembler celui des Orgues avec tuyaux. Et c'est là le seul moyen connu d'obtenir ce résultat.

Il n'y a rien d'ennuyeux pour un organiste comme les sons saccadés d'un instrument ressemblant toutes les variations du jeu des soufflets, ce qui est toujours le cas lorsque les anches s'adaptent directement aux soufflets et non au réservoir d'air. Cependant quelques facteurs ont l'effronterie de prétendre que cette disposition est désirable, comme s'il n'était pas préférable de donner l'expression au moyen d'une pédale spécialement construite dans ce but.

De fait tous les Orgues ainsi construits avec les anches s'adaptant directement aux soufflets n'est pas autre chose qu'un immense accordéon, encaissé différemment. Et aussitôt que les artistes sauront qu'il n'en coûte pas plus d'avoir un Orgue véritable qu'un Orgue simulé, ils ne feront plus l'acquisition de ces instruments détestables.

Le grand soufflet double est un perfectionnement important, car il permet de donner l'air nécessaire avec une extrême facilité, soit avec les deux piécs dans les passages à grand orchestre, soit avec un piécs seulement dans les passages ordinaires. L'exécutant peut ainsi changer de piécs et n'éprouver aucune fatigue.

Pour les anches, elles doivent être accordées avec savoir, autrement toutes les autres dispositions avantageuses de l'instrument ne sauraient donner un beau son.

Maintenant la question se présente. Où peut-on se procurer un instrument possédant toutes les qualités essentielles que nous venons de mentionner? Il n'y en a qu'un qui les réunisse toutes: c'est l'Orgue Américain fabriqué par S.

D. et de W. Smith de Boston, dont M. Sibéria Ott est l'agent en gros, No. 783 Broadway, New York. Ces Orgues ont un coffre à air, occupant toute la largeur de l'instrument et construit de manière à faire vibrer le son en ajoutant beaucoup à sa beauté.

À cette disposition particulière brevetée par les manufacturiers sont dues, en grande partie, l'ampleur et la richesse de ton tout à fait sans égales, si hautement vantées par toutes les personnes qui ont entendu ces Orgues. Ils possèdent encore les plus grands soufflets employés jusqu'ici, ce qui est un point important. Tous les détails de leur construction sont surveillés avec un soin minutieux, rien n'est épargné ni en argent ni en travail pour faire des Orgues Américains des instruments parfaits au point de vue de l'exécution. Aussi d'après la vente immense qu'il s'en fait aujourd'hui, ils promettent de le maintenir longtemps encore dans la haute position que leur a valu, dans le monde musical, leurs imminentes qualités.

Nous engageons les personnes désireuses de se procurer ces Orgues de s'adresser à M. Sibéria

Ott, l'agent en gros, No. 783 Broadway, New York, persuadés que nous sommes, qu'avec son empressement ordinaire, il saura leur donner tous les renseignements désirables et leur faire parvenir les circulaires donnant les plus grands détails sur ces magnifiques instruments.

Désireux de mettre les Orgues Américains à la portée de tous ses souscripteurs, la direction de la Revue Agricole les offre en prime à ses nombreux abonnés. Il n'y a pas un couvent, pas un collège, pas une église qui ne puisse se procurer un de ces Orgues avec un peu d'initiative. En plaçant 90 abonnements à notre Journal au prix ordinaire de \$1 parmi les élèves des maisons d'éducation, parmi ses paroissiens, un curé, quelque pauvre qu'il soit, pourra se procurer un Orgue de \$90, et relever ainsi les cérémonies religieuses de son ministère. Pour un plus grand nombre d'abonnés nous donnerons des Orgues d'un prix correspondant. Jamais occasion aussi favorable ne s'est présentée et nous engageons fortement les intéressés à profiter de nos offres avant qu'il ne soit trop tard.

REVUE COMMERCIALE.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

	s	d	s	d
Farine de blé de campagne 100 lbs.	19	0	19	6
Farine d'avoine	16	0	17	0
Farine de blé d'inde (Ohio)	10	0	10	6
Farine de sarrasin	14	0	15	0
Orge nouvelle, au minot	0	0	0	0
l'ois	5	0	5	6
Avoine par 40 lbs.	3	3	3	4
Sarrasin	4	6	5	0
Blé d'inde (Canada)	0	0	0	0
Seigle	0	0	0	0
Graine de Lin	0	0	0	0
Graine de Mil	0	0	0	0
Dipdes (vieux) au couple	12	6	15	0
Oies (vieilles) au couple	5	0	6	0
Canards, au couple	3	0	3	6
Canards (sauvages)	0	0	0	0
Poules	4	6	5	0
Pigeons domestiques	1	3	1	6
Lievres	0	0	0	0
Bœuf à la lb.	0	6	0	10
Lard à la lb.	0	7	0	7½
Mouton à la lb.	0	5	0	6
Agneau au quartier	5	0	6	0
Vœu à la lb.	0	6	0	7
Bœurre salé à la lb	0	10	1	0
Patates, au sac	4	8	5	6
Navets	0	0	0	0
Oignons au minot	3	9	4	0
Sucre d'érable à la lb.	0	5	0	6
Sirup d'érable au gallon	3	9	5	0
Afiel à la lb.	0	9	0	0
Saindoux à la lb.	0	8	0	9
œufs frais à la douzaine	0	0	0	0
Haddock à la lb.	0	3	0	0
Pardrix, au couple	0	0	0	0
Huitres du Golfe St. Laurent, le baril	\$3.00		\$4.05	
Bœuf par 100 lbs	\$10.00		\$11.00	
Lard frais par 100 lbs (préparé)	\$9.50		\$10.00	
Pommes au baril	\$3.00		\$5.50	

MARCHÉ AU FOIN.

Foin, 1ère qualité per 100 bottes.....	\$5.00 à 9.50
" 2ème qualité.....	6 00 à 8 00
Paille, 1ère qualité.....	6 00 à 7 00
" 2ème qualité.....	4 00 à 6 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs.....	\$9.00 à 11.00
" 2e et 3e qualité.....	6 00 à 9 00
Vaches à lait.....	20 à 30
extra.....	30 à 55
Vœux, 1ère qualité.....	9 à 12
" 2e qualité.....	6 à 9
" 3e qualité.....	2 à 6
Moutons, 1ère qualité.....	9 à 10
" 2e qualité.....	5 à 9.00
Agneaux, 1ère qualité.....	3 à 4.00
" 2e qualité.....	1.50 à 3
Cochons, 1ère qualité.....	7.00 à 9
" 2e qualité.....	5 à 9

MARCHÉ DES BOIS DE CORDE.

Bois du Haut-Canada, longueur moyenne 3 à 3½ pieds.	
Erable.....	\$6.55 à \$8.00
Merisier.....	6.00 à 7.50
Hêtre rouge.....	5.25 à 6.50
Epinette.....	4.00 à 5.50
Bois d'en Bas, longueur moyenne 2½ à 3 pieds.	
Erable.....	\$6.00 à \$6.50
" mêlé.....	5.00 à 5.50
Merisier.....	5.00 à 5.50
" mêlé.....	5.00 à 6.00
Hêtre.....	5.00 à 5.25
Epinette.....	3.00 à 3.50
Fruche.....	2.25 à 3.00
Tourbe pressée, le tonneau, livre à domicile	5.00 à 6.00

MARCHÉ DES CUIRS.

Cuir à semelle, No. 1, ..... la livre.....	cts. 21½ 22½
" 2, ..... "	18 19
Slaughter.....	00 00
Cuir à harnais.....	32 34
Vache cirée, légère.....	40 43
" forte.....	45 46
Vache à grain.....	46 47½
Buff..... le pied.	14 16
Peuple.....	14 15
Patent.....	19c.—
Vache fendueur..... la livre.	25 à 33
Vœu ciré, léger.....	1
" lourd.....	25 18
Peaux de mouton.....	28 à 32

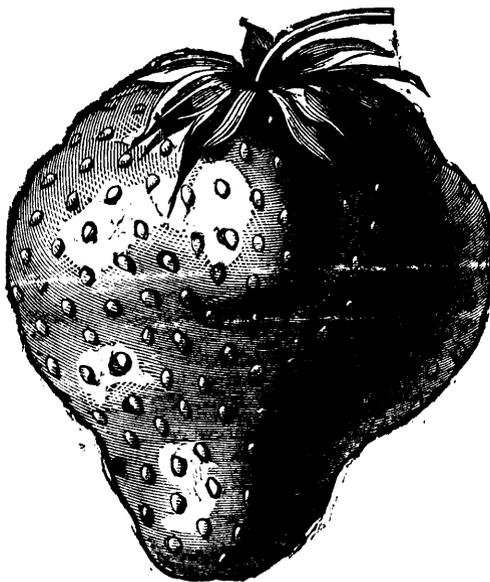
# FRAISES!! FRAISES!!

CHOISISSEZ LA MEILLEUR. CHOISISSEZ LA VERITABLE

JUCUNDA—Notre No. 700.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

CHOISISSEZ LA VERITABLE.



CHOISISSEZ LA VERITABLE.

CHOISISSEZ LA MEILLEUR.

JUCUNDA—Notre No. 700.

**A** LA tête de la nombreuse liste de fraises excellentes, nous plaçons la Jucunda dont la variété primé par ses qualités supérieures toutes les espèces rurales. Nous maintenons, appuyé par de nombreux témoignages:—

- 1o. Que la plante est saine, rustique et d'une croissance vigoureuse.
- 2o. Elle résiste admirablement aux gelées, froids, vents et aux sécheresses.
- 3o. Elle ne manque jamais de donner une récolte immense des meilleurs fruits.
- 4o. Elle est bis-annuelle et n'exige pas d'engrais.
- 5o. Elle porte des fruits pendant un long temps. Les fraises augmentent en beauté et en coloris jusqu'à la fin.
- 6o. Le fruit est d'une grosseur énorme, dix ou douze fraises emplissant souvent une pinte.
- 7o. Elle est d'une grande beauté, parfaite de forme et d'un coloris brillant.
- 8o. Elle a une saveur exquise.
- 9o. Elle se conserve et se transporte admirablement. Comme expérience, des fraises cueillies sur notre ferme à Pittsburgh le lundi, et expédiées ce jour là à New York, plus de 400 miles, furent conservées jusqu'aux vendredi et samedis, et vendues alors plus cher que les autres variétés venues toutes fraîches du voisinage.
- 10o. Elle se vend le plus haut prix des meilleurs marchés, et jusqu'à 60 cents la pinte, contenant 10 fraises.
- 11o. Elle n'exige pas de culture spéciale, est peu coûteuse à cueillir et est de beaucoup la fraise la plus profitable à cultiver.
- 12o. Elle a été complètement éprouvée depuis huit ans sur notre ferme et pour cela l'emporte de beaucoup sur les variétés plus nouvelles et plus récemment importées. Nous reproduisons ici quelques témoignages en référant à notre catalogue pour les autres.  
 "La plante est aussi vigoureuse, rustique et saine qu'aucune de celles que je connaisse; les branches supportant un poids de fraises plus considérable que je n'ai jamais vu."  
 W. HARRISON, Sec., Société Horticulture, Pensylvanie.  
 "Je considère votre fraise Jucunda comme le fruit le plus

remarquable de son espèce qui soit jamais venu à ma connaissance."

Dr. A. WARDER, Pres. de la Soc. Panologique de l'Ohio.  
 "Une des qualités les plus remarquables de cette variété c'est le grand nombre de gros fruits qu'elle donne. J'en ai vu des quantités considérables dont 10 ou 12 pouvaient remplir une pinte."

G. M. BEELER, Sec., Société Horticulture de l'Indiana.  
 Les fraises les plus grosses sur le marché de New York, cette année, et probablement les plus belles qui aient jamais été envoyées en quantité étaient des Jucundas énormes expédiées par le Rev. J. Knox de Pittsburgh en Pensylvanie. Elles étaient extrêmement grosses, 12 à 15 fraises emplissant une boîte, d'une couleur brillante et si fermes après un transport de 400 miles qu'elles auraient pu être reexpédiées aussi loin pour la seconde fois.— *Tribune de New York.*

Pour plus de détails sur cette fraise merveilleuse, adressez 10 cents pour un catalogue.

La saison dernière ayant été très favorable pour nous, nous avons cultivé une quantité considérable de cette variété, dont nous ferons en grande partie la plantation nous-même, et nous planterions nous-même la totalité, si le terrain nous le permettait. Nous offrons ces plantes vigoureuses aux prix qui suivent:

12 pour.....	\$1.00
50 " .....	3.50
100 " .....	6.00
200 " .....	10.00
1000 " .....	50.00

Au prix de la douzaine et au cent, nous expédierons les plantes par la poste à volonté. Les quantités plus considérables seront envoyées par express aux frais de l'acheteur.

Un reçu accompagné d'instructions pour la culture de cette fraise sera adressé sans retard à toutes les personnes qui nous enverront leur commande avec le prix d'achat.

**LA NOUVELLE EDITION** de notre catalogue de fruits, contient des descriptions de chaque variété avec gravures, ainsi que le secret de nos succès dans la culture fruitière. En nous faisant parvenir dix cents, nous adresserons ce catalogue en demande.

J. KNOX, Boite 155, Pittsburgh, Pensylvanie.

Par arrangement special avec M. Knox, La "Revue Agricole" est en mesure de fournir ces plants à Montreal aux prix ci-dessus. Les commandes doivent nous être adressées de suite afin que l'expédition s'en fasse de bonne heure ce printemps.

# PIANOS DE BOARDMAN, GRAY & Cie.

SIBERIA OTT, Agent en gros, No. 783 Broadway, N. Y.



Le Soussigné, récemment associé de cette maison bien connue, a établi une

**AGENCE EN GROS, 783 BROADWAY, NEW YORK,**

Où il recevra avec plaisir les commandes de ses amis et du public et surtout des personnes qui ont déjà si libéralement patroné la maison  
Il fournira ces instruments supérieurs, au commerce,

## EN GROS ET EN DETAIL, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Construits à l'aide du cadre métallique, fondu d'une seule pièce, ces pianos distancent tous les autres en solidité, en élégance et par la supériorité du ton.

### Cadre Métallique isolé.

Le cadre métallique, formant la partie supérieure du piano, est fondu d'une seule pièce, donnant de la force là où il y a tension, un plus grand nombre d'octaves dans une boîte plus petite et plus élégante. La tension des cordes se faisant entièrement sur le cadre métallique, isolé des parties vibrantes, celles-ci donnent une vibration parfaite. La boîte du piano est mince comme le bois d'une guitare ou d'un violon et donne un son doux et mélodieux, à la fois profond, puissant et ample. Ces instruments sont les seuls pianos dont le cadre métallique est entièrement isolé du contact des parties vibrantes. Leur haute réputation est maintenant solidement établie dans le monde entier et les facteurs ne redoutent la concurrence d'aucune autre maison du genre. De fait ils demandent la comparaison, persuadés qu'ils sont de la supériorité des instruments, sortis de leurs ateliers.

### Ils sont spécialement adaptés aux climats chauds ou froids,

Car les températures extrêmes ne les affectent pas de manière à les désaccorder. Les cordes et le cadre étant métalliques, la contraction et l'expansion s'égalisent sous l'influence de la chaleur et du froid. La tension des cordes rencontrant la résistance du cadre métallique, les climats chauds n'ont aucune influence sur ces instruments. Leur supériorité ressort de la comparaison avec les anciens instruments double cadre en bois nécessairement épais et retenus par des renforts considérables pour résister à la forte tension des cordes. Comme conséquence nécessaire de cette construction, ces pianos n'avaient aucune élégance et étaient très-difficiles à transporter. La température agissant différemment sur les parties en bois et sur les parties en fer, ces variations étaient désastreuses pour ces instruments.

**CES PIANOS SONT GARANTIS DONNER ENTIERE SATISFACTION.**

### PETITS PIANOS DE SALON.

**SON PLEIN, DOUX, AMPLE—TOUCHE FACILE ET ELASTIQUE—CONSTRUCTION ELEGANTE ET ENJOLIVEE.**

Le No. 1 Sept Octaves, a une longueur de six pieds sur trois pieds de largeur. Le No. 2, Sept Octaves, a six pieds et six pouces sur trois pieds et trois pouces. COINS ARRONDIS, PARFAITEMENT TRAVAILLES.

No. 1.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose..... \$450  
No. 2.—Sept Octaves, Clavier de C. à C., magnifique boîte de bois de Rose..... \$500

### PIANOS "PETIT BIJOU."

**BOITES MAGNIFIQUES EN BOIS DE ROSE, PIEDS SCULPTES, RICHES MOULURES—Ces pianos sont d'une parfaite élégance pour les petits Salons.**

Six Octaves et un tiers, Clavier de F. à A., longueur de cinq pieds huit pouces sur deux pieds neuf pouces de largeur..... \$450  
Sept Octaves, Clavier de C. à C., longueur de six pieds sur trois pieds de largeur..... \$500

**CES PIANOS SONT OFFERTS EN PRIMES  
PAR LA "REVUE AGRICOLE" ET LE "CANADIAN AGRICULTURIST."**

S'adresser au Bureau pour les renseignements.



### TAUREAU COURTES CORNES

#### PUR-SANG.

Baron Renfrow, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.

D. McKINNA, propriétaire.  
Bute, P. O. Mégantic—Québec.



### LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Coussin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'agence générale.

HALL & MORSE.

### FABRIQUE D'INSTRUMENTS ARATOIRES DE MASSEY.

Cette fabrique à constamment en dépôt un nombre considérable de charrues ordinaires, Polysoes, Extirpateurs, Tarares, Arrache-souchee, Moulins à farine portatifs, Coupe-paille, Machines à battre, Manèges.

### LA NOUVELLE FAUCHEUSE BEVE-TE DE WOOD,

Qui a mérité à l'Exposition Universelle ce Paris, en 1867, la seule médaille d'or offerte au prix.

La moissonneuse à râteau automate, breveté de Wood.

S'adresser à H. A. MASSEY, Newcastle Ontario.



### LA ROYALE,

Compagnie d'Assurances sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL ANNUEL PLUS DE... £2,000,000 Stg.  
REVENU ANNUEL PLUS DE... £700,000 Stg.

Edifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.

Polices d'Assurance sur la Vie émanées à des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.

Reclamations réglées avec promptitude.

H. J. BOUTH, Agent.  
J. L. BRACLT, Assit. Gérant, Départ. Français.

### COMPAGNIE AETNA D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.

Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de Poste.

L. PEDLAR & CIE., Agents Généraux.

### LE CATALOGUE DES GRAINES DE FLEURS CHOISIES

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL, Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potageres comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.

Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.

Fleurs Naturelles Desséchées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

### MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotée dans UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie

Dalton Knitting Machine Company, 259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à

JAS. BOOGS, Secrétaire.

### ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Par toute famille qui possèdera une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixièmes de toutes les maux qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S

HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,

562, Broadway, New York.

### REPRODUCTEURS PURSANG.

#### AVENDRE,

6 Vaux Courte-Cornes de 6 à 10 mois.  
30 Bêliers d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.  
30 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois.  
Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyée sur demande. JOHN SNELL, Edmonton, P. O., Ontario.

### \$2.50 LES 100 LIVRES.

#### Superphosphate Canadien.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS, 2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW, Manufacturier, MONTREAL.

### MAGASIN DE

### GRAINES DE SEMENCES

Au-dessus du Marché Ste. Anne, MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Grains, Superphosphates et autres engrais artificiels). Le soigneur ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVANS, Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.



Assurer toutes espèces d'animaux contre la mort et le vol.

A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE COMMERCIAL UNION.

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.

Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.

CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterling.  
FONDS DEPOSES EN CANADA ... \$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU. Assurance accordée sur les Effets de Ménager et les articles de commerce à taux modérés.

DEPARTEMENT SUR LA VIE. Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE., Agents Généraux pour le Canada.  
FREDERICK COLE, Secrétaire.  
A. TELLIER, Sous-Agent.

### MACHINE A FABRIQUER LES

### BRIQUES DE SWORD.

#### \$1 LE 1,000 BRIQUES.

La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.

S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company," 359, Liberty Street, Pittsburgh, Pa

### \$1,000,000 EN MONTRES!

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable ce si l'on est parfaitement satisfait.

100 Montres d'or (hunting).....	250 à	1,000
100 do do (boîtiers magiques).....	200 à	500
100 do pour dames en émail.....	100 à	300
200 do [Hunting] chronomètres.....	250 à	300
200 do d'or patentes anglaises.....	200 à	250
300 do d'or, Duplex (Hunting).....	150 à	200
500 do d'or, américaine do.....	100 à	250
500 do d'argent [Hunt. Levers].....	50 à	150
500 do d'argent [do Duplex].....	75 à	250
500 do d'or pour dames.....	50 à	250
1000 do d'or (Hunting Lepties).....	50 à	75
1000 do de toutes sortes.....	50 à	100
2500 do d'argent (Hunting).....	25 à	50
5000 do assorties de toute espèce.....	10 à	75

Par cette arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.

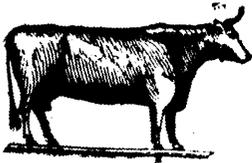
Nous désirons nous défaire immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellées et bien mêlées. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre de suite que ceci n'est pas une Loterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus déiant peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste [affranchi] sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premium pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

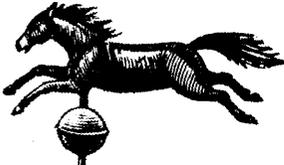
Essayez-nous.  
WRIGHT, BRO. & CIE., Importateurs, 161, Broadway, New-York

# GIROUETTES METALLIQUES DE CUSHING & WHITE.

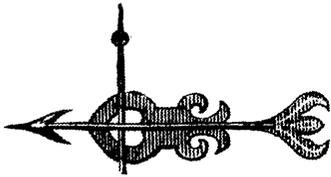
Le prix comprend les boules et les points cardinaux.



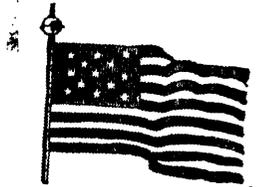
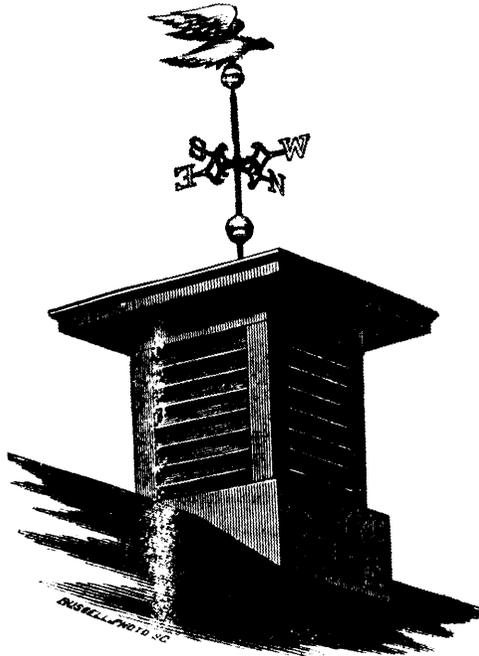
No. 21.—26 in. long \$22.



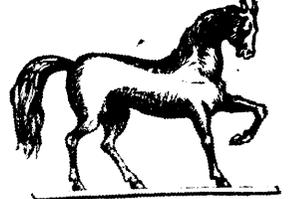
No. 9.—30 in. long.—\$14.



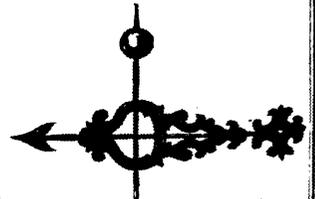
No. 61.—26 in. long.—11



No. 11.—19 in. long.—\$19



No. 12.—17 in. long.—\$14.



No. 59.—16 in. long.—\$6.

## DOREES AVEC DES FEUILLES D'OR A VINGT-TROIS CARATS

Garanties sous tous les rapports. Manufacturées et vendues en gros et en détail à Waltham, Massachusetts. Les personnes désireuses d'acheter peuvent s'adresser au Bureau de la "Revue Agricole" pour des échantillons et des renseignements.

### SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR.

## LES REMEDES HOMEOPATHIQUES D'HUMPHREY.

Après une longue expérience, sont un magnifique succès. Simples—Prompts—Efficaces et surs. Ils conviennent seuls à un emploi général. Si simples qu'il est impossible de se tromper en les administrant; si inoffensifs qu'ils ne peuvent faire mal et si efficaces qu'ils ont parfaitement sûrs. Ces remèdes recommandés par les plus hautes autorités médicales, donneront toujours la plus entière satisfaction.

Fos.	Cents.
1	25
2	25
3	25
4	25
5	25
6	25
7	25
8	25
9	25
10	25
11	25
12	25
13	25
14	25
15	25
16	25
17	25
18	25
19	25
20	25
21	25
22	25
23	25
24	25
25	25
26	25
27	25
28	25
29	25
30	25
31	25
32	25
33	25
34	25
35	25
36	25
37	25
38	25
39	25
40	25
41	25
42	25
43	25
44	25
45	25
46	25
47	25
48	25
49	25
50	25
51	25
52	25
53	25
54	25
55	25
56	25
57	25
58	25
59	25
60	25
61	25
62	25
63	25
64	25
65	25
66	25
67	25
68	25
69	25
70	25
71	25
72	25
73	25
74	25
75	25
76	25
77	25
78	25
79	25
80	25
81	25
82	25
83	25
84	25
85	25
86	25
87	25
88	25
89	25
90	25
91	25
92	25
93	25
94	25
95	25
96	25
97	25
98	25
99	25
100	25

**BOITES DE FAMILLE.**  
En marocain ou en bois de rose, de 35 à 70 pieds contenant des remèdes pour toutes les maladies ordinaires auxquelles une famille est exposée avec livre d'instructions. De \$10 à \$35  
Boîtes de famille et de voyage plus petites avec 20 à 28 fioles. De \$5 à \$8  
Remèdes pour guérir et prévenir toutes les maladies secrètes, dans des boîtes de poche ou des fioles. De \$2 à \$5

**LES EXTRAITS DE POND,**  
Guérissant les brûlures, contusions, boiteries, douleurs, maux de gorge, entorses, maux de dents, maux d'oreille, névralgie, rhumatisme, lumbago, hémorroïdes, clous, maux d'yeux, seignement des pommons, du nez, de l'estomac ou des hémorroïdes, cors, ulcères et écorchures. Prix 50 cents à \$1.75.  
Ces remèdes, les extraits de Pond exceptés, sont envoyés franco à toutes les parties du pays, par la poste ou l'Express, sur réception du prix.

Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co. Bureaux et Dépôt, No. 522 Broadway, N.Y. HENRY SIMPSON & CIE., AGENTS EN GROS, MONTREAL. KENNETH, CAMPBELL & CIE., MUIR, AGENTS A MONTREAL.

**REMEDES VETERINAIRES. (Fluides.)**  
Pour la guérison des maladies des chevaux, bêtes à cornes, bêtes à laine, porcs et des chiens.  
Contenu dans des fioles ovales d'un once, avec instructions complètes, chaque fiole contenant cent doses.  
A. A.—Guérit les congestions et les inflammations. \$1.00  
B. B.—Guérit les fourbures, courbes. \$1.00  
C. C.—Guérit la gourme, le farcin, la morve. \$1.00  
D. D.—Guérit les maladies de vers de toutes les espèces. \$1.00  
E. E.—Guérit la toux, le souffle, les inflammations de pommons. \$1.00  
F. F.—Guérit les coliques, inflammations d'intestins. \$1.00  
G. G.—Provoque l'avortement des juments, vaches ou brebis. \$1.00  
H. H.—Guérit toutes les maladies des reins, de la vessie, ou des organes urinaux. \$1.00  
I. I.—Guérit toutes les maladies de la peau ou éruptions. \$1.00  
J. J.—Guérit toutes les maladies d'indigestion, perte d'appétit. \$1.00  
Boîte vétérinaire en noyer noir avec livre d'instructions et tous les remèdes ci-dessus. \$10.00  
Par la poste ou l'Express, franco, sur réception du prix en détail.  
Adressez, Humphreys Specific Homeopathic Medicine Co., 522 Broadway, N. Y. A VENDRE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Les remèdes sont offerts en Primes par la "Revue Agricole." S'adresser au Bureau pour les échantillons et les renseignements.